



TFU

Promouvoir la
conservation et
la mise en valeur durable
des forêts tropicales

ISSN 1022-5439

ACTUALITÉS DES FORÊTS TROPICALES Vol. 27 Numéro 2 2018



L'effervescence autour des chaînes d'approvisionnement vertes

Les chaînes d'approvisionnement dites «durables» ou «vertes» et la manière dont elles pourraient aider à sauver les forêts tout en étant utiles aux producteurs comme aux consommateurs font aujourd'hui couler beaucoup d'encre. Mais, de quoi s'agit-il exactement?

Une **chaîne d'approvisionnement** englobe les organisations, activités et opérations associées à toutes les étapes des processus commerciaux impliqués dans la planification, le sourcing, la transformation, la fabrication et la livraison de biens et services¹.

Une chaîne d'approvisionnement **verte** vise à minimiser les impacts sociaux et environnementaux délétères, à apporter des réponses à des problèmes de type utilisation de l'eau et de l'énergie, pollution, conditions de travail, biosécurité, populations marginalisées, biodiversité et affectations des sols.

Dans ce numéro de *TFU*, le Directeur exécutif de l'OIBT, Gerhard Dieterle, (page 3) explique à cet égard que des chaînes d'approvisionnement vertes

«seraient une source d'avantages pour toutes les parties prenantes, depuis les propriétaires forestiers en région tropicale jusqu'aux consommateurs de produits finaux, en passant par l'environnement planétaire». Ainsi, s'il est vrai que les entreprises pourront vouloir mettre en place des chaînes d'approvisionnement vertes dans le souci d'adopter une démarche de responsabilité citoyenne, il semblerait que, selon un récent atelier organisé en Chine (évoqué dans l'article de G. Dieterle), le secteur privé les considère aussi comme un moyen de réduire ses coûts et d'accroître son efficacité.

À ce propos, G. Dieterle fait part d'un récent développement extrêmement prometteur intervenu en Chine. Douze des plus grandes firmes de la filière bois y appellent les entreprises de produits forestiers, associations de la filière, organismes de recherche, pouvoirs publics et organisations internationales à travailler de concert aux fins de mettre en place «une chaîne d'approvisionnement mondiale verte des produits forestiers qui soit stable et

Dans ce numéro: *l'illégalité au Cameroun · le contreplaqué en Chine · l'EFI en Malaisie · les placages au Gabon*

La chronique du Directeur exécutif	3
Les chaînes d'approvisionnement vertes: une aide à la pérennisation des forêts. <i>G. Dieterle</i>	
Améliorer la gouvernance du commerce du bois au Cameroun	7
Au Cameroun, un projet de l'OIBT a permis de renforcer les capacités nationales de lutte contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé. <i>D. Mahonghol et H. Chen</i>	
La Chine multiplie ses échanges	11
Une étude de l'OIBT apporte des éclairages sur la filière chinoise du contreplaqué en plein essor. <i>Y. Hu</i>	
L'EFI a le bras long	16
Un programme de formation dispensé dans le cadre d'un projet de l'OIBT a renforcé les capacités en exploitation à faible impact dans les forêts de la Malaisie péninsulaire. <i>A. Abu Samah, D. Abdul-Wahab, M. S. Mohammad-Ifratshim et N. Roslina</i>	
L'essor du commerce des placages au Gabon	20
Le Gabon pourrait devenir un leader mondial des exportations de placages tropicaux. <i>B. Cassagne</i>	
Rubriques	
Rapport de bourse	23
Tendances du marché	26
Quoi de neuf sous les tropiques?	30
Parutions récentes	31
Réunions	32



Rédacteur en chef Ramón Carrillo
Assistant de rédaction Kenneth Sato
Assistante administrative Kanako Ishii
Traduction Claudine Fleury
Maquette DesignOne (Australie)
Impression et distribution Print Provider Aps (Danemark)

Actualités des Forêts Tropicales (TFU) est un bulletin trimestriel publié en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que TFU et l'/les auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur papier couché mat certifié par le PEFC et au moyen d'encre végétale à base de soja. TFU est distribué gratuitement à plus de 15 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. TFU est également téléchargeable en ligne sur le site www.itto.int, ainsi que dans l'App Store d'Apple et sur Google Play.

Organisation internationale des bois tropicaux
 International Organizations Center – 5^e étage
 Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku
 Yokohama 220-0012, Japon
 Téléphone: +(81)-(0)45-223 1110
 Télécopie: +(81)-(0)45-223 1111
tfu@itto.int
www.itto.int

Photo de couverture: Ce dépôt de grumes, vu d'un drone, près de Douala au Cameroun constitue l'un des maillons de la chaîne d'approvisionnement en bois tropicaux. *Photo: A. Walmsley/TRAFFIC*

Ci-dessus: Le quartier de Minato-Mirai à Yokohama au Japon.
Photo: Yokohama Convention & Visitors Bureau



bien ordonnée». Compte tenu du pouvoir d'achat de ces sociétés (collectivement, leur chiffre d'affaires pèse environ 12 milliards \$EU par an), un tel appel va avoir des incidences notables pour le secteur mondial du bois.

S'agissant des produits bois tropicaux, le concept de chaîne d'approvisionnement verte recouvre plusieurs des aspects de la pérennisation que l'OIBT a promus dès son instauration. Il repose sur le principe fondamental que les bois soient récoltés et commercialisés dans le respect de la légalité. Dans leur article, D. Mahonghol et C. Hin Keong (*page 7*) dressent le bilan des travaux effectués au Cameroun dans le cadre d'un projet de l'OIBT en vue de renforcer les capacités à lutter contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé. Entre autres choses, ce projet a permis d'étudier les routes empruntées pour le commerce illégal de bois, de former le personnel chargé d'appliquer la loi à réduire le trafic de bois illicites et d'accompagner le développement d'un système de traçabilité du bois dans ce pays.

Alors que la Chine est le premier producteur mondial de contreplaqués, les informations fiables sur sa filière font défaut. Dans son article (*page 11*), Y. Hu évoque à cet égard une étude qui a porté sur 280 entreprises implantées dans les grandes régions de production de contreplaqué que sont le Guangxi, le Jiangsu, le Shandong et autres provinces. Elle constate notamment que le secteur est confronté à de graves problèmes en termes de qualité des produits et de faible valeur ajoutée. Dans son article, M^{me} Hu examine de possibles développements dans la filière chinoise du contreplaqué qui, dans les faits, contribueraient à mettre sur pied des chaînes d'approvisionnement vertes. Il s'agit de l'introduction d'un système de sélection des nouveaux entrants basé sur la qualité; d'une intensification de la formation et des apports techniques par les organismes en charge des sciences et technologies; et d'accorder une plus grande importance aux produits verts.

En ce qui concerne les bois tropicaux, une chaîne d'approvisionnement verte démarre dans la forêt, où l'un des ingrédients nécessaires à la pérennisation est l'exploitation à faible impact (EFI). A. Khalim bin Abu Samah et ses co-auteurs présentent un programme exécuté dans ce domaine en Malaisie péninsulaire avec l'assistance de l'OIBT, dont le but est d'étendre l'adoption des pratiques de récolte

durable. Il a permis de former plus de 700 travailleurs forestiers à divers aspects de l'EFI, tel que la dendrologie; le mesurage des forêts; la délimitation des limites des forêts; le marquage des arbres; l'abattage directionnel; l'emploi d'engins à chenilles et à pneus en caoutchouc; la planification, la construction et l'entretien des routes; et l'hygiène et la santé professionnelles. Ce programme a également servi à améliorer les compétences d'environ 270 «formateurs de formateurs» en leur inculquant les compétences nécessaires pour relayer leurs connaissances en matière d'EFI aux travailleurs forestiers.

Dans son article (*page 20*), B. Cassagne présente les données sur le secteur du placage au Gabon. Ce pays est d'ores et déjà le sixième plus important producteur mondial de placages tropicaux mais, selon M. Cassagne, il dispose d'une offre suffisante en matières premières d'origine durable pour se hisser à la seconde place (derrière le Viet Nam). Au Gabon, la récolte de grumes de placage devrait d'ailleurs augmenter dans les années à venir sous l'effet combiné de la politique d'industrialisation que mène le gouvernement, l'émergence de nouveaux marchés et les réductions de coûts que l'on anticipe sur le plan de la logistique. Par conséquent, s'offre au secteur gabonais du placage l'opportunité de jouer un rôle important dans la mise en place de chaînes d'approvisionnement vertes. Parvenir à développer ce secteur exigera toutefois des efforts afin de minimiser les impacts délétères au niveau social et environnemental que cela implique à tous les niveaux tout en assurant l'efficacité des processus.

On pourrait penser que la «chaîne d'approvisionnement verte» est juste un autre terme en vogue, mais il ne fait aucun doute que son concept va perdurer. Le secteur des forêts tropicales présente l'immense potentiel de contribuer à une offre mondiale en biens et services de type pérenne. Et, à cet égard, le mandat de l'OIBT consiste précisément à promouvoir l'expansion et la diversification du commerce international des bois tropicaux obtenus de forêts gérées en mode durable et exploitées dans la légalité. Notre Organisation continuera donc de défendre la pérennisation, un ingrédient crucial pour assurer la santé et la vitalité à long terme du secteur des forêts tropicales.

1 Banque mondiale, non daté. *Guidance notes on tools for pollution management*. http://siteresources.worldbank.org/INTRANETENVIRONMENT/Resources/244351-1279901011064/Sustainability-in-SupplyChain_111031.pdf

La chronique du Directeur exécutif

La demande en bois et produits dérivés d'origine légale et durable chez les consommateurs peut être un moteur de la gestion durable des forêts en région tropicale



par **Gerhard Dieterle**
Directeur exécutif de l'OIBT
oed@itto.int

Les chaînes d'approvisionnement vertes: une aide à la pérennisation des forêts



Engagés: Les représentants de quelques-unes des plus grandes entreprises chinoises de bois posent pour une photo avec le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Gerhard Dieterle (second à partir de la g.), et des responsables du gouvernement chinois après avoir pris l'engagement de mettre en place des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes. *Photo: R. Carrillo/OIBT*

Ces dernières années, les grands marchés des bois et produits dérivés tropicaux ont envoyé des signaux forts à l'adresse des importateurs concernant la nécessité d'apporter la preuve que les produits forestiers ne soient pas sourcés au détriment des forêts tropicales. C'est ainsi que la loi Lacey aux États-Unis le Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE), la loi australienne d'interdiction de l'exploitation forestière illégale ou encore la loi japonaise sur le bois «propre» requièrent tous des preuves de la légalité des bois importés. Ces initiatives sont toutefois susceptibles de jeter la confusion chez les importateurs, qui peuvent être dans le vague quant à la documentation dont ils ont besoin ou aux normes auxquelles ils doivent se conformer. Toutefois, un tel désordre est susceptible de réduire les opportunités pour les producteurs de bois tropicaux.

En outre, la recherche montre que la dégradation des forêts tropicales, qui progresse nettement plus rapidement qu'on ne le supposait, pourrait au final s'avérer être un problème bien plus important que la déforestation sachant qu'elle ampute leur capacité à produire des bois et produits forestiers non ligneux (PFNL), et services environnementaux.

Or, mettre en place des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GGSC) constitue une approche susceptible de réduire la confusion qui règne sur les marchés d'une part et d'encourager la gestion durable des forêts (GDF) d'autre part. Elles assureraient l'efficacité, les meilleures pratiques et la transparence à chacun des maillons de la chaîne: en forêt, sur le grumier, à la scierie, sur le navire et dans les points de vente.

Des GGSC permettraient aux grands pouvoirs d'achat des marchés intérieur et international de galvaniser la GDF et la conformité à la légalité dans les pays producteurs de bois tropicaux, ce en accroissant la demande en produits forestiers d'origine légale et durable chez les consommateurs finaux, pour créer ainsi un cycle vertueux.

Des chaînes d'approvisionnement vertes peuvent assurer la production, la transformation, la distribution et la consommation de bois et produits forestiers d'origine légale et durable, y compris ceux d'origine tropicale. Les parties prenantes en tireraient toutes des avantages, du propriétaire forestier en région tropicale jusqu'au consommateur de produits finaux, en passant par l'environnement planétaire.

La pression de la Chine en faveur des chaînes d'approvisionnement vertes

Vers la fin de juin dernier, l'OIBT a co-organisé l'Atelier international sur la chaîne d'approvisionnement mondiale en produits forestiers et Dialogue avec les grandes entreprises chinoises de la filière du bois. Il a réuni des acteurs issus des secteurs public et privé chinois¹ et s'est conclu par un appel de la part de douze entreprises chinoises leaders dans le domaine des produits forestiers – dont le chiffre d'affaires combiné s'élève à 80 milliards RMB (environ 12 milliards \$EU) – en faveur d'une initiative pour une chaîne d'approvisionnement verte (encadré 1), dont l'OIBT serait le principal partenaire et le facilitateur.

¹ Pour en savoir plus, on pourra consulter: www.itto.int/fr/news_releases/id=5622

Encadré 1: Les entreprises chinoises appellent à lancer une initiative en faveur des chaînes d'approvisionnement vertes
«Une initiative destinée à mettre en place conjointement une chaîne d'approvisionnement mondiale verte (GGSC) des produits forestiers»

«Nous sommes parfaitement conscients que la forêt est le principal support de l'écosystème terrestre et le bouclier de survie et de développement de l'être humain, la croissance de l'un et l'autre étant intimement liée à la civilisation humaine; nous partageons les responsabilités communes de conserver les ressources forestières, de sauvegarder la sécurité écologique et de promouvoir un développement vert.

«Nous sommes convaincus que le bois est un important matériau renouvelable et recyclable doté d'extraordinaires capacités de piégeage du carbone. Outre le fait que la filière forestière soit un secteur en devenir qui s'adapte au changement climatique et en atténue les effets, elle est aussi le fer de lance du développement vert et des faibles émissions de carbone.

«Nous comprenons que les ressources forestières à travers le monde se réduisent et se dégradent, ce qui entrave le développement social et économique de nature durable. En conséquence, la filière forestière est confrontée à de graves défis. L'idée de favoriser l'utilisation durable des ressources forestières est aujourd'hui chose acquise au sein de la communauté internationale.

«Nous reconnaissons que le développement vert et durable de la filière forestière demande des efforts conjoints de la part des gouvernements, universités et institutions de recherche ainsi que de la filière, de même qu'une coopération approfondie au travers des secteurs, régions et frontières.

«Par conséquent, nous appelons ici les entreprises de produits forestiers, les associations de la filière, les institutions de recherche, les gouvernements et les organisations internationales à travailler de concert aux fins de: mettre en place conjointement une «chaîne d'approvisionnement mondiale verte des produits forestiers stable et bien ordonnée; établir des liens effectifs entre les segments des secteurs amont, intermédiaire et aval de la chaîne de la filière; développer un système vert et durable qui couvre la production, la distribution et la consommation de produits forestiers; valoriser la transformation verte et moderniser la filière, accroître l'efficacité et l'effectivité de l'utilisation des ressources forestières pour, au final, fournir davantage de produits forestiers qui soient aussi meilleurs aux consommateurs des marchés intérieurs et étrangers.

«Nous croyons que, en appliquant le concept de développement vert, et en adoptant le principe de la contribution conjointe, des avantages partagés, et d'un environnement commercial gagnant-gagnant d'une manière équitable, juste, crédible, prudente, progressive et bien organisée, la filière sera promise à un brillant avenir et contribuera de manière accrue au développement durable et au bien-être humain.»

Ce texte a été accepté par consensus entre les représentants des douze grandes entreprises chinoises China Forest Products Co, Ltd; Power Dekor Group Co, Ltd; Dare Wood-Based Panels Group Co, Ltd; Zhejiang Shiyou Timber Co, Ltd; Treesun Flooring Co; Guangxi Fenglin Wood Industry Group Co, Ltd; Shenzhen Sampo Furniture Co, Ltd; Guangxi Sunway Forest Products Industry Co, Ltd; Shanghai Anxin Floors Co, Ltd; China Jilin Forest Industry Group Co, Ltd; Shanghai Lingge Wood Co, Ltd; et Starforest Art Flooring (Zhejiang) Co, Ltd lors de l'Atelier international sur la chaîne d'approvisionnement mondiale en produits forestiers et Dialogue avec les grandes entreprises chinoises de la filière du bois qui s'est tenu à Pékin (Chine) les 21 et 22 juin 2018.

Les participants à l'Atelier & Dialogue sont persuadés que le développement de GGSC aiderait à établir des règles du jeu équitables qui permettraient de promouvoir les activités commerciales vertueuses et de combler les déficits de l'offre en produits forestiers tropicaux qui se profilent, tout en conservant la biodiversité, en atténuant le changement climatique et en assurant la santé environnementale. Améliorer la légalité et la traçabilité contribuerait à la transparence de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production en forêt jusqu'à la transformation, en passant par la distribution et la consommation de bois et autres produits forestiers.

Or, le mandat de l'OIBT consiste précisément à promouvoir l'expansion et la diversification du commerce de bois tropicaux obtenus de sources légales et durables, ce qui coïncide parfaitement avec la mise sur pied de GGSC. L'Organisation pourrait ainsi jouer un rôle crucial en :

- renforçant les capacités des opérateurs et des parties prenantes tout au long des chaînes d'approvisionnement par le partage de connaissances, l'expertise technique, le transfert de technologie, et l'accès à l'information et le réseautage;
- facilitant les partenariats public-privé et en concevant des incitations à mettre en place les infrastructures et investissements nécessaires; et
- sensibilisant le consommateur aux avantages d'utiliser du bois obtenu en mode durable du fait qu'il s'agit d'un matériau renouvelable et respectueux de l'environnement sans égal.

Le but de cette initiative en faveur des GGSC, qui sera mise en œuvre graduellement, est de relier les secteurs des segments

amont, intermédiaire et aval pour assurer la pérennisation des forêts et une offre accrue en produits forestiers de meilleure qualité au consommateur, et contribuer ainsi au développement et au bien-être de l'humanité.

Dans l'encadré 2 sont présentés les messages essentiels qui ont émané de l'Atelier & Dialogue. L'OIBT se tient prête à travailler avec les secteurs public et privé chinois et à faciliter la mise en place d'une GGSC dans le cadre de la GDF.

Autres développements de niveau international pertinents pour les chaînes d'approvisionnement vertes

En parallèle, d'autres initiatives internationales impliquant l'OIBT traitent également divers aspects des chaînes d'approvisionnement vertes, dont notamment:

- La conférence «*Du bois durable pour un monde viable*»² est une initiative du Partenariat de collaboration sur les forêts, dont l'OIBT est un membre actif. Tenue à la fin de 2017, on y a exploré les interactions entre gestion des forêts, paysages, chaînes de valeur, moyens d'existence, marchés, investissements et mécanismes de financement.
- La conférence internationale «*Travaillons avec les divers secteurs pour arrêter la déforestation et étendre les superficies forestières: De l'aspiration à l'action*», qui s'est tenue en février 2018, a contribué des apports au Plan d'action stratégique des Nations Unies sur les forêts pour 2017-2030 (UNSPF). Celui-ci appelle notamment à inverser la déperdition en couvert forestier et à augmenter les

² Pour en savoir plus, on pourra consulter: www.fao.org/forestry/sustainable-wood

Encadré 2: Messages essentiels de l'Atelier tenu en Chine

L'Atelier et le Dialogue sur les chaînes d'approvisionnement mondiales vertes tenus en Chine ont fait émerger plusieurs messages essentiels, dont les suivants::

- Il est crucial d'assurer une offre stable et fiable en matières premières bois issues de sources légales et durables pour pouvoir développer une filière prospère des produits forestiers.
- Il existe plusieurs interprétations de ce en quoi consiste une chaîne d'approvisionnement verte mais, du point de vue du secteur privé, le but est de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité.
- Mettre en place une chaîne d'approvisionnement verte implique de mener des actions et de prendre des engagements à divers niveaux à travers un large spectre de parties prenantes, qui doivent interagir de manière coordonnée pour assurer la production durable et légale de bois et produits forestiers.
- Les chaînes d'approvisionnement vertes doivent être pratiques. Elles nécessitent que soit défini un concept commun de ce que l'on entend par légalité, un ensemble de documents agréé, et des règles du jeu qui soient claires et communes, et mutuellement reconnues par les producteurs et les consommateurs de bois tropicaux aux fins de favoriser des approches où chacun y trouve son compte.

surfaces forestières de 3 pour cent d'ici à 2030. Ce thème a été débattu en mai 2018 lors de la 13e session du Forum des Nations Unies sur les forêts avant, en dernier lieu, d'alimenter les discussions du Forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2018, notamment son examen des avancées enregistrées dans la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) n°15 «Vie terrestre» et sa cible 15.2 en particulier, qui vise à mettre un terme à la déforestation d'ici à 2020.

- L'initiative en faveur des GGSC a suscité un vif intérêt lors de l'édition 2018 de la Semaine mondiale des forêts, organisée en juillet conjointement à la 24^e session du Comité des forêts de la FAO, y compris durant les séances où l'on a exploré les contributions des forêts à la réalisation des ODD, et notamment de l'ODD n°15.
- L'OIBT a récemment renforcé sa coopération avec le Réseau international du bambou et du rotin (INBAR) à travers un protocole d'accord signé lors du Congrès mondial sur le bambou 2018 (BARC-2018) qui s'est tenu en juin dernier. Ce protocole d'accord offre un cadre pour mettre en œuvre de manière conjointe des activités et projets visant à assurer la conservation, la gestion, l'utilisation et le commerce durables du bambou et du rotin d'origine tropicale au sein des pays membres des deux organisations. Les travaux porteront notamment sur la promotion des chaînes d'approvisionnement et des marchés des produits forestiers tropicaux, y compris le bambou et le rotin, dits «verts».

Lors de ce BARC-2018, l'OIBT a participé à un Dialogue de haut niveau sur le bambou et le rotin dans l'optique du changement climatique et de la croissance verte dans le cadre duquel il a coorganisé des sessions sur la gestion durable des forêts tropicales, ainsi que sur la facilitation des politiques relatives aux produits du bambou et du rotin. Dans ces rôles, le message que l'OIBT a mis en avant est que les bois, le bambou et le rotin d'origine tropicale sont des produits complémentaires et que les écosystèmes dont ils participent jouent des rôles importants dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. En outre, les secteurs du bois, du bambou et du rotin tropicaux doivent travailler ensemble pour répondre à la demande en produits forestiers



Traçables? Des grumiers sont arrêtés à un point de contrôle dans la région de l'est du Cameroun. Une chaîne d'approvisionnement verte nécessite, entre autres choses, un ensemble de documents agréé ainsi que des règles du jeu communes et claires.

Photo: J. Nkoulou/OIBT-Projet de gouvernance des forêts de TRAFFIC



Un maillon de la chaîne: Les participants à une réunion régionale pour l'Asie du Programme sur les espèces arborées de la CITES tenue en juin 2018 inspectent une installation de transformation de bois de *Dalbergia* issu de plantations près de Yogyakarta en Indonésie. Photo: Organe de gestion CITES de l'Indonésie

qui ne cesse de croître sous l'effet de l'essor démographique, combler le déficit d'offre en matériaux de construction d'origine durable et conserver les forêts tropicales.

- L'importance de mettre en place des chaînes d'approvisionnement de nature durable relève des activités que l'OIBT mène dans le cadre du Programme sur les espèces arborées de la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CTSP-CITES). Lors d'une réunion régionale du CTSP pour l'Asie³, organisée en Indonésie en juin dernier, les participants ont reconnu le besoin d'accroître les capacités des pays à préparer des avis de commerce non préjudiciable qui soient conformes aux exigences de la CITES afin d'assurer le commerce légal des espèces inscrites à la CITES. Peu avant, à Madagascar,

l'OIBT avait apporté une assistance technique à la préparation du «Plan d'utilisation («Business Plan») de Madagascar destiné à sécuriser et à éliminer ses stocks de bois de rose et autres essences précieuses», dont l'ébène; les populations malgaches d'arbres à bois de rose et d'ébène ont en effet été inscrites à l'annexe II de la CITES en 2013. Cependant, au vu des difficultés que rencontre le pays pour appliquer les dispositions dont s'accompagne une inscription à la CITES, y compris la manière de traiter les stocks significatifs qui se sont accumulés, pour la plupart en dehors de tout contrôle des pouvoirs publics, une interdiction d'exporter ces essences a été instaurée. Le Gouvernement de Madagascar va soumettre son Plan d'utilisation de ces stocks en octobre prochain, lors de la 70^e réunion du Comité permanent de la CITES.

³ Pour en savoir plus, on pourra consulter: www.itto.int/fr/news_releases/id=5619

⁴ Pour en savoir plus, on pourra consulter: www.itto.int/fr/news_releases/id=5615

Améliorer la gouvernance du commerce du bois au Cameroun

Au Cameroun, un projet de l'OIBT a permis de renforcer les capacités nationales de lutte contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé

par Denis Mahonghol¹
et Chen Hin Keong²

¹ TRAFFIC
Office régional pour
l'Afrique centrale
Yaoundé, Cameroun
(denis.mahonghol@traffic.org)

² TRAFFIC
Office pour l'Asie du Sud-Est
Selangor, Malaisie



Défi de gouvernance: Des camions d'exploitation forestière attendent d'être déchargés au port de Douala au Cameroun.
Photo: A. Walmsley/TRAFFIC

Le Cameroun abrite une biodiversité aussi riche que diverse et ses forêts sont une ressource cruciale pour ses habitants. En effet, les communautés forestières, les pouvoirs publics et la nation tirent de nombreux avantages du bois et des produits forestiers non ligneux tandis que les écosystèmes forestiers procurent une multitude de services environnementaux (par ex., ceux liés à l'eau, au carbone ou aux sols) dont bénéficient aussi bien le Cameroun que le reste du monde. Ce pays s'est en conséquence engagé à gérer ses forêts en mode durable.

Plusieurs métamorphoses d'ordre organisationnel ont refaçonné le Ministère de la foresterie et de la faune (MINFOF), l'instance chargée des forêts au Cameroun, dans le but de renforcer les capacités en matière de gestion durable des forêts (GDF) et d'encourager la participation de la société civile à la gestion des forêts et de la faune (MINFOF, 2005). Afin d'accroître la transparence, le MINFOF a travaillé avec deux observateurs indépendants: l'organisation *Resource Extraction Monitoring* (Suivi de l'extraction de ressources, REM) de 2005 à 2009 et un consortium composé d'AGRECO (une entreprise de certification) et d'une organisation non gouvernementale (ONG) locale, *Cameroon Environmental Watch*, de 2010 à 2013. Le MINFOF est également doté d'une brigade spéciale chargée de vérifier la légalité de l'exploitation dans les concessions forestières et celle des flux de bois aux points de contrôle routiers.

Le Cameroun est un pays de transit charnière pour les bois en provenance de pays limitrophes, en particulier le Tchad, le Congo et la République centrafricaine (RCA). Avec plus de 5 000 kms de chaussées goudronnées, près de 13 000 kms de routes non bitumées et 60 000 kms de pistes, le réseau routier camerounais est relativement bien développé. Les flux de bois qui partent des sites forestiers d'exploitation pour rejoindre le principal port de sortie, Douala (sur la façade atlantique), sont considérables. Malgré l'absence de données fiables sur

ces derniers, l'on sait toutefois que les chargements de bois provenant de la RCA, du nord du Congo, du nord du Gabon et du nord de la République démocratique du Congo (via la RCA) sont acheminés exclusivement via le Cameroun (Lewis, 2011).

En dépit des efforts considérables qui ont été déployés pour améliorer l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce, l'illégalité persiste tout au long de la chaîne d'approvisionnement, dû en partie à l'insuffisance de capacités chez le personnel; de coordination avec les autres instances d'application, telles que les Douanes; et d'informations sur les principaux domaines d'infraction à la loi dans la chaîne d'approvisionnement. Des problèmes sont également constatés s'agissant d'assurer le partage équitable des avantages avec les communautés locales et de minimiser les effets délétères de l'exploitation sur l'offre en produits végétaux et animaux marchands.

On peut considérer que l'exploitation forestière illicite et le commerce associé constituent un échec de la gouvernance forestière dans la mesure où elle sape la croissance économique, le développement équitable et la conservation de l'environnement (Kishor et Oksanen, 2006). La Banque mondiale a reconnu que l'exploitation illicite et l'absence d'une gouvernance des forêts appropriée représentaient des obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté, au développement des ressources naturelles et à la protection des valeurs et services environnementaux (Banque mondiale, 2008).

Le projet de l'OIBT répond à un besoin manifeste

Le projet de l'OIBT TFL-PD 003/09 Rev.2 (M) «Renforcement du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illicite et du commerce associé au Cameroun» a vu le jour

suite aux préconisations formulées dans le cadre d'un projet antérieur de l'Organisation. Il a aussi pris la forme d'une réponse au besoin pressant de mieux réglementer, suivre et coordonner les activités du secteur du bois et d'aider à concilier les intérêts de la filière de l'exploitation forestière en plein essor et ceux des entités tributaires des ressources forestières. Ce projet a couvert la totalité des forêts camerounaises, tout en privilégiant les régions du sud, de l'est et du centre.

Démarré en octobre 2011, le projet a été déclaré achevé en novembre 2016, lors de la 52^e session du Conseil international des bois tropicaux. Il a été exécuté par l'organisation *TRAFFIC* en collaboration étroite avec le MINFOF, qui a joué un rôle essentiel de facilitation. Son comité technique se composait du Secrétaire général du MINFOF et de représentants de l'OIBT, de *TRAFFIC*, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et du Fonds mondial pour la nature (WWF).

Accroître les connaissances sur la situation existante

Dans le cadre du projet ont été menées cinq études aux fins de:

- 1) disposer d'une vue d'ensemble sur le réseau des routes du commerce du bois au Cameroun;
- 2) élaborer une feuille de route destinée à un comité national de coordination interorganismes sur l'application des lois forestières;
- 3) évaluer l'application de la législation forestière et du code de conduite et d'éthique professionnelle qui est proposé;
- 4) dresser un état des lieux du développement du Système informatique de gestion de l'information forestière (SIGIF), le dispositif camerounais de traçabilité du bois;
- 5) évaluer le système de gestion des données du MINFOF et sa capacité à améliorer la transparence par la communication publique¹.

Le projet a permis d'identifier les lacunes et problèmes du système d'application des lois forestières, de suivi et de contrôle, ainsi que les actions que les autorités compétentes seraient susceptibles de mener. Les lacunes portent sur: la délivrance de certificats d'exploitation reposant sur des inventaires fictifs ou non audités, et des permis annuels d'exploitation dépourvus de tout plan de gestion correct; une absence de corrélation entre le volume de bois vendu par les exploitants et les surfaces forestières allouées; une absence de liens clairs entre le SIGIF et les lettres de voiture au niveau du transport. Une motivation insuffisante chez les contrôleurs des forêts et du bois; l'extraction anarchique d'essences inscrites aux annexes de la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES); le non respect du diamètre minimum exploitable; et le transport illicite de bois.

Le projet a également permis de dresser des cartes du commerce de bois au Cameroun et de répertorier les routes du commerce illicite de bois le long desquelles des points de contrôle ont été établis (figure 1). Il s'est agi là d'une information cruciale pour l'action du MINFOF en matière de répression des activités illicites liées au bois.

¹ Tous ces travaux sont disponibles sur: www.traffic.org/home/2017/11/24/traffic-publishes-studies-on-cameroon-timber-trade-governanc.html

Formation, collaboration et transparence

Les trois produits majeurs du projet furent les suivants:

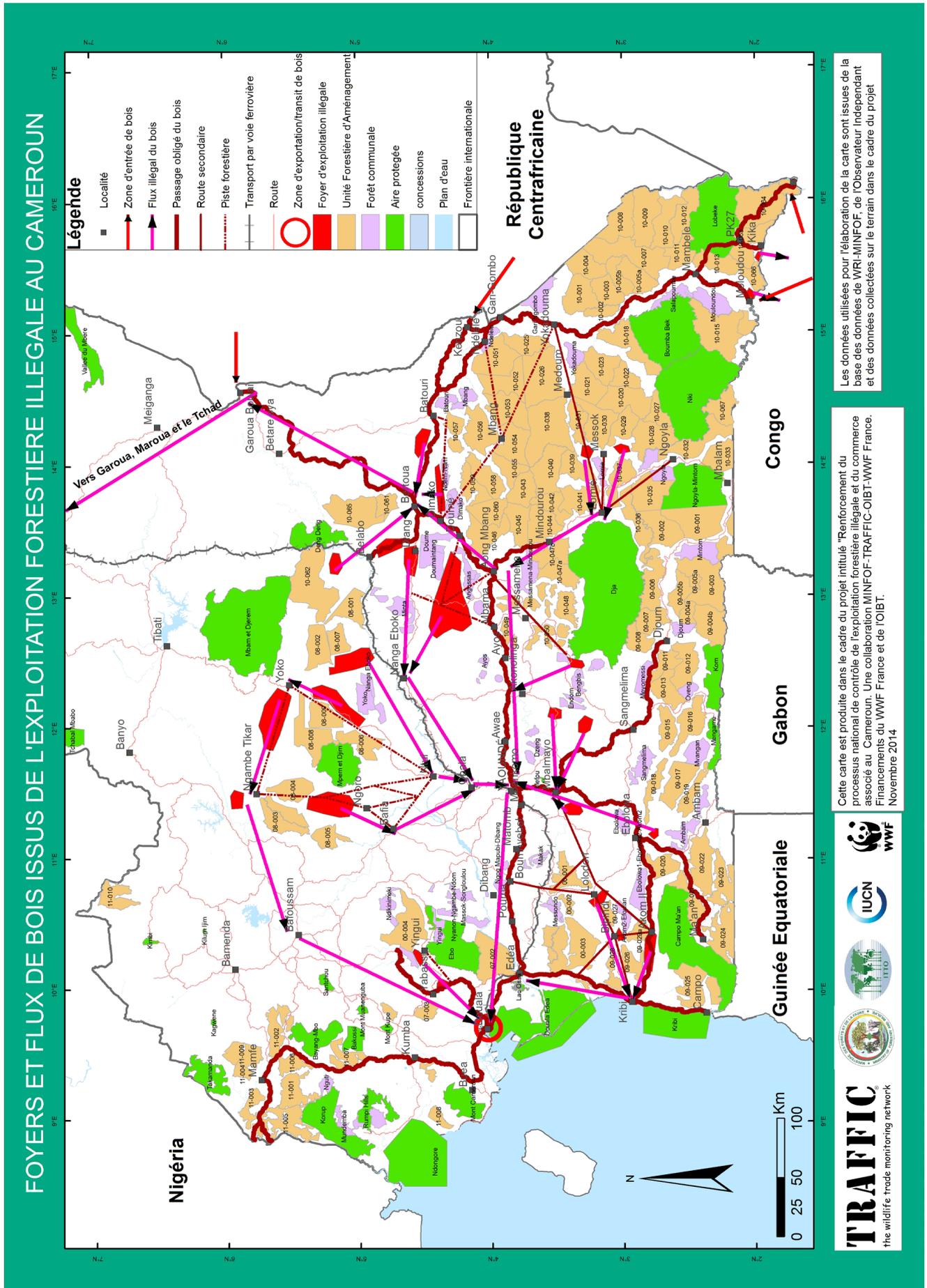
- 1) **L'amélioration des efforts d'application de la loi en renforçant les capacités des agents de la force publique et des entreprises d'exploitation forestière.** Le projet a permis de préparer du matériel de formation sur la législation forestière et le contrôle en vue de lutter contre l'exploitation forestière illicite au Cameroun, et de former 22 responsables du MINFOF et 43 agents des services répressifs des douanes, du fisc, de la police, de la gendarmerie et du système judiciaire. A également été organisé à l'intention des exploitants de bois un atelier afin de les sensibiliser aux lois nationales et internationales, et à la nécessité de les respecter. Grâce aux renseignements recueillis lors d'entretiens personnels et dans le cadre d'un questionnaire, ces exploitants de bois ont été des informateurs vitaux dans le recueil de données sur le terrain.
- 2) **Le renforcement de la collaboration entre les agents des services répressifs par la création et la mise en service d'un comité de coordination interorganismes sur l'application des lois forestières.** Entre autres choses, le projet a permis de créer une base de données des parties prenantes impliquées dans l'application de la législation forestière au Cameroun, qui a servi de mécanisme d'amorce de la collaboration entre les différents organismes.
- 3) **Une transparence accrue du système camerounais de légalité du bois.** Par exemple, le projet a permis de dresser des cartes des routes du commerce du bois dans le pays, de documenter les lacunes et menaces relatives au commerce du bois, d'élaborer des outils simples de suivi de l'application de la législation forestière et du commerce des produits forestiers et d'accompagner le développement ultérieur du système de traçabilité SIGIF. Le projet a également amorcé le développement d'un système de gestion de l'information sur le commerce du bois qui soit accessible à tous en ligne afin d'assurer une plus grande transparence et communication avec les parties prenantes et toucher un public élargi. Il s'agit là d'une nouvelle avancée visant à davantage impliquer tout un chacun dans la lutte contre le commerce illicite de bois et à encourager le partage d'informations.

Le manuel de formation

Le projet a organisé quatre ateliers de formation de formateurs et une réunion technique pour valider et diffuser le manuel de formation sur la législation forestière et le contrôle forestier préparé dans le cadre du projet. Ces ateliers ont permis de renforcer la capacité de plus de 60 responsables gouvernementaux à appliquer la législation forestière. Ce manuel de formation s'articule autour des cinq modules suivants:

- 1) réglementation forestière dans le secteur du bois;
- 2) systèmes de suivi des opérations forestières et du contrôle forestier;
- 3) rôle du ministère en charge des finances dans le secteur forestier;

Figure 1: Foyers et flux de bois issus de l'exploitation forestière illégale au Cameroun



Source: D. Mahonghol *et al.*, 2016.



Transversalité: Des responsables des douanes, du fisc, du MINFOF et d'autres organismes participent à une séance de travail lors d'un atelier de formation à Kribi (Cameroun) organisé dans le cadre d'un projet de l'OIBT.
Photo: S. Djokam/TRAFFIC

- 4) rôle des forces de l'ordre (police et gendarmerie) dans l'application de la législation forestière; et
- 5) rôle du système judiciaire dans l'application de la législation forestière.

Il importe de noter que ce manuel peut être adapté pour être exploité par les établissements de formation du Cameroun et d'ailleurs en Afrique centrale (par ex., en RCA, au Congo, en RDC et au Gabon) afin d'accroître les connaissances et la capacité des agents appartenant aux organismes principalement concernés, y compris au niveau local.

Durabilité à l'issue du projet

Les perspectives de voir les activités du projet perdurer sont favorables pour les raisons suivantes:

- Le principal bénéficiaire du projet, le MINFOF, a été étroitement impliqué dans la mise en œuvre du projet, a requis plusieurs des activités du projet, accorde son appui le plus entier et se tient prêt à poursuivre.
- Les activités du projet – par exemple le renforcement des capacités qui cible les agents d'application de la loi concernant la législation et les cadres judiciaires pertinents – sont directement liées à d'autres initiatives en cours qui visent à améliorer l'application des lois forestières.
- TRAFFIC fera campagne pour que le manuel de formation soit systématiquement inclus dans le programme d'enseignement des écoles forestières et organismes d'application de la loi compétents.

Conclusion

Malgré certaines difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre, la situation s'était considérablement améliorée à l'issue du projet. Les parties prenantes ont été formées, informées et sensibilisées à la législation forestière et à la lutte contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé. Au sein des divers organismes gouvernementaux, les agents connaissent désormais les rôles et responsabilités dévolus à chacun d'eux et comment, où et quand ils doivent collaborer en accord avec leur mandat et les cadres judiciaires. Un environnement propice a été mis en place pour renforcer la coopération entre les acteurs des pouvoirs publics qui interviennent au niveau de la chaîne d'approvisionnement en bois.

Bibliographie

- Banque mondiale 2008. *Forests sourcebook: practical guidance for sustaining forests in development cooperation*. Washington.
- Kishor, N. & Oksanen, T. 2006. Combating illegal logging and corruption in the forestry sector. Strengthening forest law enforcement and governance. In: *Environment matters at the World Bank: 2006 annual review*, pp. 12–15. Banque mondiale, Washington.
- Lewis, J.-M. 2011. *Étude sur les règles, procédures et dispositifs institutionnels de terrain nécessaires au suivi du bois en transit en Afrique Centrale*. Rapport provisoire du 6 décembre 2011. Africa, Caribbean and Pacific Group of States/Forest Law Enforcement, Governance and Trade Project. FAO, Rome.
- Mahonghol, D., Ringuet, S., Nkoulou, J., Amougou, O.G. & Chen, H.K. 2016. *Les flux et les circuits de commercialisation du bois: le cas du Cameroun*.
- TRAFFIC. Yaoundé et Cambridge, Royaume-Uni.
- MINFOF. 2005. *Document de stratégie nationale de contrôle forestier et faunique*. Ministère des forêts et de la faune, Yaoundé.

Pour télécharger les publications réalisées dans le cadre de ce projet, saisissez le numéro de projet [TFL-PD 003/09 Rev.2 (M)] dans l'outil de recherche de projet de l'OIBT sur: www.int/fr/project_search

La Chine multiplie ses échanges

Une étude de l'OIBT apporte des éclairages sur la filière chinoise du contreplaqué en plein essor

par Yanjie Hu

Institut de recherche sur la politique et l'information forestières, Académie chinoise de foresterie, Chine
(yanjie@caf.ac.cn)



À l'air libre: Des contreplaqués fabriqués par une petite entreprise de l'île d'Hainan (Chine) sèchent au soleil. Le secteur chinois du contreplaqué compte un grand nombre de petites et moyennes entreprises, l'une des raisons expliquant le manque généralisé de données fiables sur ce secteur.
Photo: J.-C. Claudon/OIBT

Ces dix dernières années ont vu le rapide développement de la filière forestière en Chine, pays qui est aujourd'hui le centre mondial de la fabrication de produits bois. Outre le fait que cette filière joue un rôle important dans la croissance de l'économie locale, elle est aussi une source vitale d'emploi et offre aux populations locales des opportunités commerciales.

La Chine est en tête du classement mondial pour la production de contreplaqués mais, dû en partie au fait que son secteur du contreplaqué repose sur une myriade de petites et moyennes entreprises, on manque d'informations fiables sur la production, la consommation et la distribution de ce produit. Les sources de matières premières et la production et la distribution de produits du contreplaqué sont également peu claires. C'est la raison pour laquelle l'OIBT a mené une étude¹ ayant pour objet de mieux cerner l'acquisition de la matière première bois, les emplois du bois, et la distribution des produits chez les fabricants de contreplaqués en Chine. L'objet de cette étude était essentiellement de:

- recenser les sources de bois brut utilisées par les principales scieries de contreplaqués, placages et panneaux lattés en Chine;
- estimer les taux de rendement des grumes dans la fabrication de produits du contreplaqué; et
- identifier les produits finaux et produits dérivés ainsi que leurs canaux de distribution.

L'objectif global était d'aider le département chinois de la statistique à améliorer ses statistiques sur la filière bois-forêt. Cette étude a également été conçue pour que les autorités forestières en bénéficient grâce à la fourniture d'informations fiables sur la base desquelles formuler des politiques et plans en faveur du développement durable de la filière forestière.

¹ Cette étude a également bénéficié d'un financement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Méthodologie

Pour mener l'étude, on a procédé comme suit:

- Une recherche documentaire a été menée et des informations recueillies afin de saisir comment s'est développée l'industrie du contreplaqué en Chine et quelle a été son évolution.
- Des questionnaires ont été diffusés par le biais des offices forestiers provinciaux auprès de 350 entreprises dans 21 provinces (principalement Zhejiang, Guangxi, Shandong, Jiangsu et Guangdong), selon les suggestions formulées par l'Administration forestière publique (SFA). Des réponses concrètes ont été reçues de 278 entreprises. L'accent a été mis sur le Guangxi, le Jiangsu et le Shandong, des provinces qui, toutes confondues, représentent la moitié environ de la production annuelle de contreplaqués en Chine. Plusieurs études indiquent en effet que chacune de ces provinces abrite plus de 1 500 entreprises de production de contreplaqués.
- Des visites sur site ont été conduites dans une sélection d'usines de contreplaqué afin d'obtenir des informations de première main. On s'est ainsi rendu dans dix entreprises implantées dans chacune des trois provinces (Guangxi, Jiangsu et Shandong), dont des fabriques de contreplaqués, de panneaux lattés et de placages, soit 30 entreprises au total. Elles ont été choisies en fonction de leur capacité de production, de leur effectif d'employés et du type de produit (contreplaqué, panneau latté ou placage).
- Pour diffuser les résultats de l'étude et promouvoir l'exploitation des résultats de leurs travaux, un séminaire a été organisé dans chaque province à l'intention des responsables en charge des statistiques forestières.
- Les parties prenantes ont été consultées: le projet a assuré la coordination entre des organismes gouvernementaux et des organisations de la société civile en vue de solliciter

des contributions à l'étude. Il s'agissait de la Division de la statistique sur les produits forestiers de la SFA, de l'Office national de la statistique, de l'Association nationale des industries forestières, de l'Association nationale de la distribution de bois et d'un certain nombre de fabricants de produits bois.

Principales constatations

Historique de la production de contreplaqués en Chine

Le développement chronologique de la filière du contreplaqué en Chine peut être divisé en cinq périodes:

- 1) 1920-1949: la filière chinoise du contreplaqué est balbutiante.
- 2) 1950-1980: la majeure partie du contreplaqué est fabriquée dans les régions de forêt.
- 3) 1950-1980: la filière du contreplaqué se développe rapidement dans les provinces du Guangdong, de l'Hebei et du Shandong.
- 4) 1991-2000: un grand nombre de fabricants de contreplaqués apparaissent et forment des pôles industriels du contreplaqué dans les provinces du Zhejiang et du Jiangsu.
- 5) 2001-aujourd'hui: la filière du contreplaqué a connu un essor exponentiel. La Chine est devenue en 2003 le premier producteur mondial de contreplaqués, et un nouveau pôle industriel du contreplaqué a vu le jour dans la province du Guangxi.

On voit donc que la filière a connu trois grandes transformations:

- 1) d'une industrie qui s'est formée dans les régions de forêt, elle s'est recentrée sur les régions économiquement développées;
- 2) des entreprises d'État, elle est passée à des entreprises privées; et
- 3) de l'exploitation des forêts naturelles comme sources de matières premières, elle a aujourd'hui recours à du bois issu de plantations.

Principales régions productrices de contreplaqués et grands types d'entreprises

En Chine, les principales régions productrices de contreplaqués se situent dans les provinces côtières de l'est et du sud. Les usines y sont spécialisées dans la transformation du placage, du contreplaqué ou du contreplaqué revêtu. Elles sont regroupées en vastes pôles qui exploitent des lignes de production de contreplaqués en continu. Ce regroupement en pôles a aidé à obtenir des investissements financiers et à être efficaces en termes d'utilisation du bois et de fonctionnement. En outre, interdépendantes, les entreprises forment de grands réseaux qui réalisent des économies d'échelle et attirent les investissements d'aménagement. Autant de facteurs qui ont contribué à réduire les coûts de production et les risques liés au marché, ce qui a renforcé les avantages concurrentiels de ces entreprises regroupées en pôles. La localisation des principaux pôles du contreplaqué en Chine sont indiqués en figure 1.

En termes de taille, les entreprises chinoises de contreplaqués se divisent en trois catégories:

- 1) **Les grandes entreprises:** elles sont réparties dans les villes côtières des provinces du Guangdong, du Jiangsu et de Shanghai. Il s'agit pour la plupart de firmes financées

Figure 1: Répartition des pôles industriels du contreplaqué en Chine



par des capitaux étrangers ou à actionnariat créées au cours des récentes décennies, dont la productivité annuelle se situe entre 50 000 et 200 000 m³. Les matières premières sont essentiellement des grumes et placages importés. Utilisant des technologies avancées et offrant des produits de qualité stable, elles représentent le niveau le plus avancé de la production de contreplaqués en Chine.

- 2) **Les moyennes entreprises:** elles sont principalement situées dans les provinces du Shandong, du Zhejiang et autres provinces de l'intérieur. Les placages de parement sont essentiellement importés et les placages d'âme fabriqués dans le pays. La qualité des produits se situe quelque part entre celle des petites et des grandes entreprises. Leur capacité de production annuelle varie en moyenne entre 10 000 et 50 000 m³.
- 3) **Les petites entreprises:** elles sont essentiellement situées dans les provinces de l'Hebei, du Jiangsu et du Shandong. L'échelle des investissements y est faible et la qualité des produits inférieure; leurs contreplaqués servent essentiellement à fabriquer des coffrages à béton (pour la construction) et des meubles et éléments d'intérieur bas de gamme. La plupart de ces petites entreprises sont des «fabricants de matériel d'origine» pour des entreprises du commerce étranger, et la production est très sensible aux évolutions des marchés externes. Leur capacité annuelle de production se situe en moyenne entre 5 000 et 10 000 m³.

thermique en contreplaqués dans des presses. Pour être plus précis, le processus comprend les quatre grandes étapes suivantes:

- 1) **Préparation des grumes:** les grumes sont écorcées et découpées en sections d'une longueur désignée en fonction de la taille requise pour les produits du contreplaqué et pour optimiser l'exploitation de la grume et la qualité du placage.
- 2) **Placages:** les sections de bois sont déroulées au tour pour obtenir des placages. Le déroulage est la technique utilisée pour fabriquer plus de 95 pour cent des placages en Chine (à savoir que moins de 5 pour cent sont fabriqués par tranchage).
- 3) **Collage du contreplaqué:** la surface des feuilles de placage est enduite d'une couche uniforme de colle, deux feuilles ou plus étant contrecollées pour fabriquer le nombre de plis requis et l'épaisseur de panneau souhaitée. Les panneaux sont ensuite pressés par procédé thermique.
- 4) **Processus de finition du contreplaqué:** cette étape se divise en trois parties: dressage, ponçage et contrôle de qualité.

La plupart des usines de contreplaqué suivent ces procédures pour fabriquer leurs contreplaqués (en figure 2 est représenté plus en détail le processus de fabrication du contreplaqué en Chine).

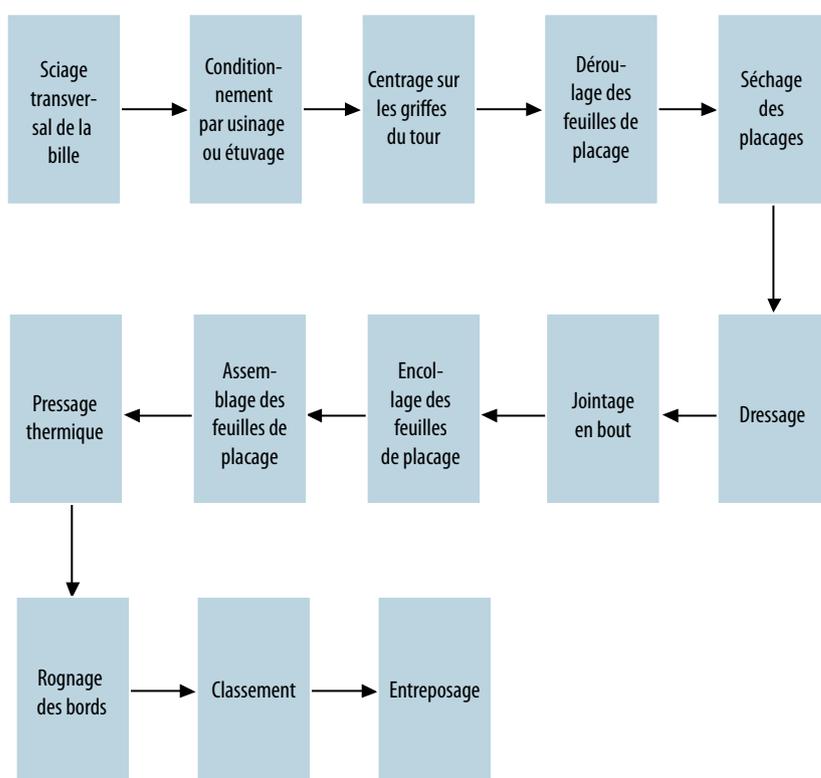
Processus de transformation du contreplaqué

En Chine, on utilise la chaleur sèche pour sécher les placages de déroulage à une teneur en humidité (sur matière sèche) de 8 à 12 pour cent. Les feuilles de placage sont collées et assemblées (superposées) puis pressées par procédé

Sources de matières premières pour la fabrication de contreplaqués en Chine

Le bois issu de plantations à croissance rapide est d'un usage répandu dans le secteur chinois du contreplaqué. Selon les estimations des spécialistes, environ 70 pour cent de la

Figure 2: Le processus de production du contreplaqué en Chine





Une petite entreprise: Un ouvrier assemble des feuilles de contreplaqué dans la province du Haïnan en Chine.

Photo: J.-C. Claudon/OIBT

production chinoise de contreplaqués proviennent d'arbres cultivés en plantations, dont le peuplier (environ 50 pour cent) et l'eucalyptus (20 pour cent).

Dans la production de contreplaqués, le bois d'origine domestique provient principalement des essences suivantes: peuplier, eucalyptus, frêne de Mandchourie, tilleul, *Alniphyllum fortunei*, paulownia, hévée, cerisier chinois, liquidambar, érable, orme, chêne, bouleau, pin de Masson, pin du Yunnan, mélèze et épicéa. Le bois importé est principalement de l'*Eucalyptus saligna*, de l'acajou et du pin radiata.

Les feuillus de grande taille sont utilisés pour les placages de parement du contreplaqué et des panneaux lattés, les placages pour âmes et les couches de base étant essentiellement du peuplier et de l'eucalyptus provenant de plantations à croissance rapide. Le placage de parement d'un contreplaqué a généralement une épaisseur de 0,1 à 0,6 mm (la moyenne se situant à 0,3 mm), comparé à l'épaisseur moyenne d'un panneau de contreplaqué qui est de 9 mm. Le volume utilisé pour le placage de parement représente environ 3,3 pour cent du volume total du contreplaqué, les plis centraux 93,3 pour cent et les couches de base (dos) 3,3 pour cent.

Le tableau 1 présente les résultats des questionnaires sur l'emploi des matières premières dans les entreprises sondées.

Tableau 1: Matières premières utilisées chez les entreprises sondées

Matière première	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)
Bois de conifères	11	3,9
Bois non conifères, dont bois tropicaux	115	41,4
	27	9,7
Bois mixtes (conifères et non-conifères)	152	54,7
Total	278	100

Taux de rendement-matière des contreplaqués chinois

Parmi les répondants au questionnaire, quatorze entreprises convertissent des grumes (essentiellement de peuplier et d'eucalyptus) en contreplaqués. Le taux de rendement-matière des contreplaqués de peuplier et d'eucalyptus est indiqué dans les tableaux 2 à 4 pour ces 14 entreprises dans la fabrication de contreplaqués, placages et panneaux lattés.

Tableau 2: Taux de rendement-matière des contreplaqués en peuplier et en eucalyptus

Type	Essence	Volume de matière première utilisé pour fabriquer 1 m ³ de contreplaqué (en m ³)	Taux de rendement-matière
Bois dur tempéré	Peuplier	1,5	0,67
Bois dur tropical	Eucalyptus	1,48	0,68

Tableau 3: Taux de rendement-matière des placages en peuplier et en eucalyptus

Type	Essence	Volume de matière première utilisé pour fabriquer 1 m ³ de contreplaqué (en m ³)	Taux de rendement-matière
Bois dur tempéré	Peuplier	1,49	0,67
Bois dur tropical	Eucalyptus	1,72	0,58
Moyenne			0,63

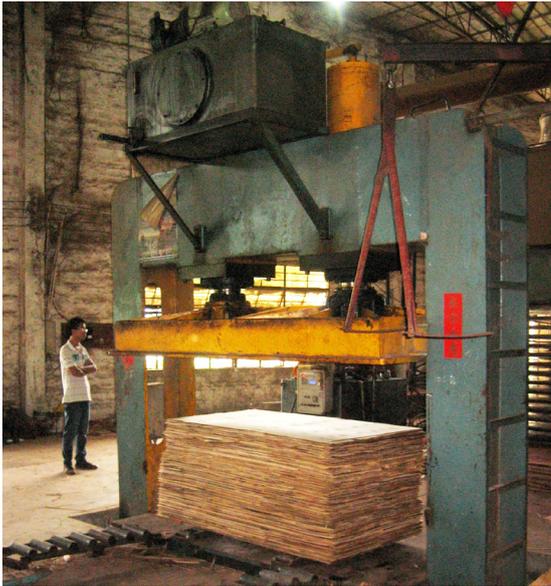
Tableau 4: Taux de rendement-matière des panneaux lattés en peuplier et eucalyptus

Type	Essence	Volume de matière première utilisé pour fabriquer 1 m ³ de contreplaqué (en m ³)	Taux de rendement-matière
Bois dur tropical	Eucalyptus	1,17	0,85

Outre le peuplier et l'eucalyptus, les fabricants de contreplaqués utilisent d'autres essences en petites quantités. Il est toutefois difficile de déterminer le taux de rendement-matière de ces dernières. En outre, sachant que l'étude ne portait que sur un échantillon de 14 entreprises, les chiffres indiqués dans les tableaux 2 à 4 doivent être considérés avec circonspection.

Utilisations finales du contreplaqué et de ses sous-produits

Dans les années 80, environ 70 pour cent du contreplaqué sont utilisés dans le meuble; 15 à 20 pour cent dans la construction, les portes et les fenêtres; 2 à 3 pour cent dans les



Compactés à plat: Des panneaux de contreplaqué sous presse dans une usine de la province du Haïnan (Chine). Photo: J.-C. Claudon/OIBT

véhicules et les navires; et 7 à 13 pour cent à des fins «autres» (par ex., l'emballage). Les modèles de consommation de contreplaqué ont toutefois par la suite évolué en Chine, son emploi ayant augmenté dans les parquets, la décoration, la construction et l'emballage, alors qu'il a diminué dans les meubles. L'étude a relevé les utilisations finales suivantes aujourd'hui: fabrication de meubles (36 pour cent), lambris d'intérieur (23 pour cent), parquets (16 pour cent), emballage (15 pour cent) et autres (10 pour cent).

Selon cette étude, plus de 65 pour cent des sous-produits et résidus sont utilisés dans les panneaux de particules et les panneaux de fibres contre 20 pour cent environ pour des combustibles et 15 pour cent à des fins «autres».

Canaux de distribution du contreplaqué en Chine

Les meubles en bois et les panneaux de décoration intérieure y sont les emplois du contreplaqué les plus répandus. Les résultats de l'étude recensent quatre principaux flux de panneaux et placages: 1) les ventes sur les marchés locaux pour la transformation accrue (2 pour cent du total des ventes); 2) les ventes à l'export (18 pour cent); 3) les ventes sur les marchés locaux pour des utilisations finales (19 pour cent); et 4) les ventes à d'autres provinces (60 pour cent).

Les sous-produits et résidus sont soit utilisés par les entreprises qui les génèrent, soit vendus localement, seuls de petits volumes étant vendus à d'autres régions.

Les défis du recueil de données

Les principaux défis rencontrés dans le recueil de données sont les suivants:

- L'absence d'un mécanisme de partage de l'information sur la filière du contreplaqué entre les acteurs, ce qui rend difficile d'obtenir des renseignements détaillés sur ce secteur.
- L'absence de mécanisme de coordination entre les secteurs publics cruciaux. Les données relatives à certaines variables recueillies auprès de divers secteurs divergent, ce qui jette la confusion chez les chercheurs qui ne savent pas exactement à quelle source se fier.

- Le manque de capacités chez les statisticiens forestiers, certains n'ayant qu'une connaissance très sommaire de la production du contreplaqué. Dans le questionnaire, certains concepts de base touchant au contreplaqué ont été mal compris, ce qui a invalidé les questionnaires concernés.
- Il a été difficile d'obtenir des données de première main de la part des fabricants. Soucieux de la divulgation publique d'informations sur leur activité, certains se sont montrés peu enclins à remplir le questionnaire tandis que d'autres ont fourni des données incorrectes.
- Les liens entre les associations de la filière forestière et les fabricants sont ténus. Ce qui explique la difficulté d'obtenir des informations sur les fabricants auprès de sources d'information secondaires. En conséquence, l'équipe du projet a dû compter sur ses propres moyens pour effectuer l'enquête de référence, ce qui a réduit la taille de l'échantillonnage.

Tendances du développement ultérieur

Le secteur chinois du contreplaqué se heurte à de graves problèmes ayant trait à la qualité et à la faible valeur ajoutée. Pour se développer à l'avenir, les pouvoirs publics, les organismes scientifiques et technologiques et les associations de la filière devront renforcer les sous-secteurs au sein des pôles industriels en leur apportant orientations et planification. Les développements futurs au sein du secteur du contreplaqué comprendront les suivants:

- Le secteur du contreplaqué instaurera pour les nouveaux entrants un mécanisme qui reposera sur la qualité et non sur la simple production, en tirant pleinement parti des associations et des organismes de contrôle de la qualité. Il encouragera également la formation technique, une participation accrue des organismes en charge des sciences et de la technologie, la fourniture d'une aide financière, la mise en place d'un contrôle du crédit et de la qualité, et le conseil aux entreprises existantes afin de les encourager à se moderniser.
- Les effets du regroupement en pôles industriels deviendront encore plus importants et l'avantage économique régional plus prépondérant.
- L'aide au développement d'entreprises de premier plan sera intensifiée. Le secteur chinois du contreplaqué sera amélioré au fil du temps. Ces entreprises de premier plan intégreront des petites et moyennes entreprises par des fusions et acquisitions, ce qui permettra une modernisation accrue, un essor des exportations, une meilleure qualité des produits et une plus grande importance accordée aux produits «verts».
- La Chine va accroître son utilisation du contreplaqué. Dans un contexte de croissance de la filière chinoise, la demande en contreplaqués à usages structurels augmentera d'année en année. Le contreplaqué pour coffrages à béton connaîtra également un développement rapide. En outre, les maisons modernes à ossature en bois qui sont répandues dans de nombreux pays sont de plus en plus prisées à Shanghai, Pékin, Nanjing et Suzhou.

La version intégrale de l'étude de cas est disponible sur:
www.itto.int/fr/annual_review

L'EFI a le bras long

Un programme de formation dispensé dans le cadre d'un projet de l'OIBT a renforcé les capacités en exploitation à faible impact dans les forêts de la Malaisie péninsulaire

par **Abdul Khalim bin Abu Samah¹**,
D. Abdul-Wahab²,
M.S. Mohammad-Ifratshim²
et **Nordin Roslina²**

¹ Département forestier de la Malaisie péninsulaire
(abkhalim@forestry.gov.my)

² Département forestier de la Malaisie péninsulaire et Centre de formation forestière du Terengganu



Avoir le bras long: Un excavateur Logfisher extrait une grume pour la déposer sur un premier dépôt transitoire dans une forêt d'altitude de Malaisie péninsulaire dans le cadre d'une démonstration de l'exploitation à faible impact. Photo: A. Khalim/Département forestier de Malaisie péninsulaire (FDPM)

Dans le cadre de son Système de gestion sélective, la Malaisie gère depuis 1978 son domaine permanent de forêts classées au titre de ressources renouvelables. Ce dispositif repose sur un cycle de coupe de 30 années, qui a évolué au fil du temps dans l'objectif de minimiser la dégradation des forêts, de promouvoir leur régénération et de prévenir l'épuisement de leurs ressources. Malgré les progrès considérables qu'affichent certains aspects de la gestion des forêts en Malaisie, il apparaît clairement que sa mise en œuvre au sol doit être encore améliorée afin de réduire les impacts des opérations forestières telles que l'abattage, l'emploi d'engins d'exploitation lourds, la construction de routes forestières et du téléphérage. Les visites de surveillance menées dans les unités forestières d'aménagement (UFA) ont montré qu'il subsistait un certain niveau de défaut de conformité dans l'exploitation forestière, par exemple la construction défectueuse des drains transversaux ou des pièges à sédiments, des travaux de terrassement excessifs et un mauvais entretien des drains. Dans la plupart des cas, l'identification des essences, le diamètre à hauteur de poitrine et le nombre de grumes ne sont pas consignés avec exactitude lors des inventaires préalables et postérieurs à l'abattage.

La plupart de ces problèmes surviennent en raison du fait que les travailleurs ne sont pas adéquatement formés et n'ont aucune connaissance des concepts de base ou de la mise en œuvre de l'exploitation à faible impact (EFI) sur le terrain.

Reconnaissant l'importance d'exploiter les forêts et le bois pour le développement socioéconomique de la nation, le Département forestier de la Malaisie péninsulaire (FDPM) a pris diverses mesures pour améliorer les pratiques de l'exploitation forestière. Ainsi, dans le cadre du Dixième Plan pour la Malaisie (2011-2015), le FDPM a mis en œuvre dans toute la Malaisie péninsulaire des programmes de formation forestière, y compris sur l'EFI, à l'intention du personnel du

Département mais aussi des travailleurs du secteur privé. Cet effort a été dynamisé par le projet de l'OIBT PD 722/13 Rev.1 (F): «Renforcement des capacités en exploitation à faible impact (EFI) dans les forêts sèches de l'intérieur au sein du domaine forestier permanent de la Malaisie péninsulaire», qui a été financé conjointement par l'OIBT et le Gouvernement de la Malaisie. Il a permis de mettre en œuvre divers modules dans la Division de la formation forestière de Kepong tandis que d'autres ont été mis en application au Centre de formation forestière du Terengganu à Kuala Berang dans l'État du Terengganu. Tous les modules ont été présentés par des conférenciers, instructeurs et agents expérimentés du FDPM dûment formés dans divers domaines.

La première formation à l'EFI a commencé en avril 2015 et la dernière a été dispensée en août 2016. Au total, dans le cadre du projet ont été menées 27 formations de travailleurs forestiers, sur divers thèmes, dont notamment: dendrologie (famille des diptérocarpacées et autres familles); mesurage forestier; inventaire et délimitation des limites d'une forêt; marquage des arbres; abattage directionnel; emploi d'engins lourds (à chenilles ou à pneus); entretien de base des engins lourds; mode d'emploi et entretien des tronçonneuses; planification, construction et entretien des routes forestières; identification des grumes; emploi des systèmes d'information géographique dans l'EFI; hygiène et sécurité professionnelles; et exploitation forestière au moyen d'un excavateur à câble-mât¹ (système de marque *Logfisher*).

¹ Équipé d'une flèche prolongée et d'un puissant treuil, l'excavateur de marque *Logfisher* a été mis au point pour extraire les grumes dans les tourbières et forêts de diptérocarpacées en altitude. Il fonctionne à la manière d'un système de téléphérage relevé mobile et, grâce à sa flèche prolongée, peut soulever du sol l'extrémité d'une grume pour la treuiller sur des distances importantes, ce qui diminue la nécessité de disposer de pistes de débarbage et l'étendue des dommages causés aux sols forestiers et à leur végétation comparé à un système de tracteur typique; un premier exemple de cet engin a été décrit dans le numéro 11-2 de *TFU* (page 19).



Tractage: Des ouvriers fixent une élingue sur une grume dans le cadre du processus d'extraction.
 Photo: A. Khalim/Département forestier de Malaisie péninsulaire (FDPM)

Participation

Durant la phase de planification, on avait estimé que les sessions formeraient 110 formateurs et 360 travailleurs forestiers. Or, ces objectifs ont été largement dépassés, sachant que le projet a formé 270 formateurs et 726 travailleurs forestiers, en partie parce que le financement a permis de mettre en place 17 sessions supplémentaires, mais aussi en raison du vif intérêt suscité chez les groupes ciblés.

Formation destinée aux formateurs

Les sessions de formation des formateurs – conçues pour inculquer aux participants les compétences nécessaires pour transmettre leurs connaissances aux travailleurs forestiers – ont été suivies par des conservateurs des forêts, des gardes forestiers et des forestiers.

La figure 1 indique l'effectif total de participants aux sessions de formation des formateurs par tranche d'âge. On constate que plus d'un tiers se situe dans la cohorte des 41 à 50 ans,

Figure 1: Nombre de participants aux sessions de «formation de formateurs», par tranche d'âge

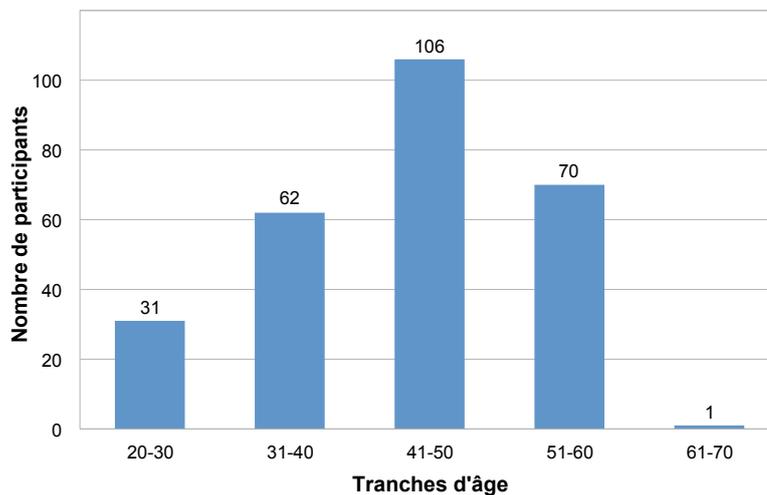


Figure 2: Nombre de participants aux sessions de «formation de formateurs», par État de provenance

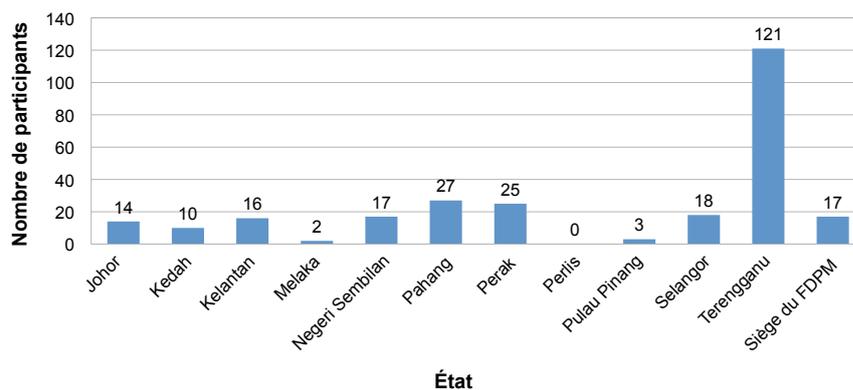


Figure 3: Nombre de participants aux sessions de formation à l'EFI destinées aux travailleurs forestiers, par tranche d'âge

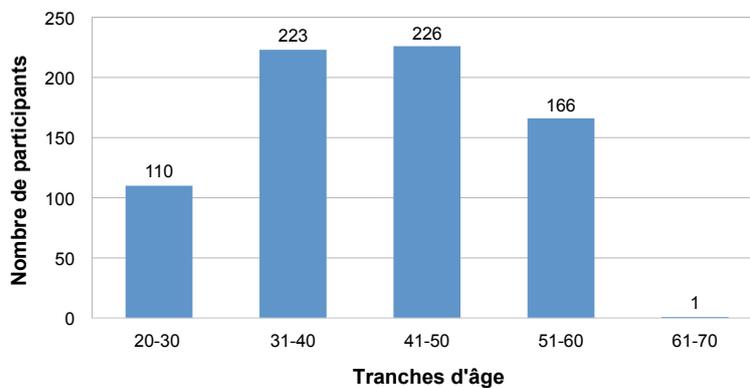
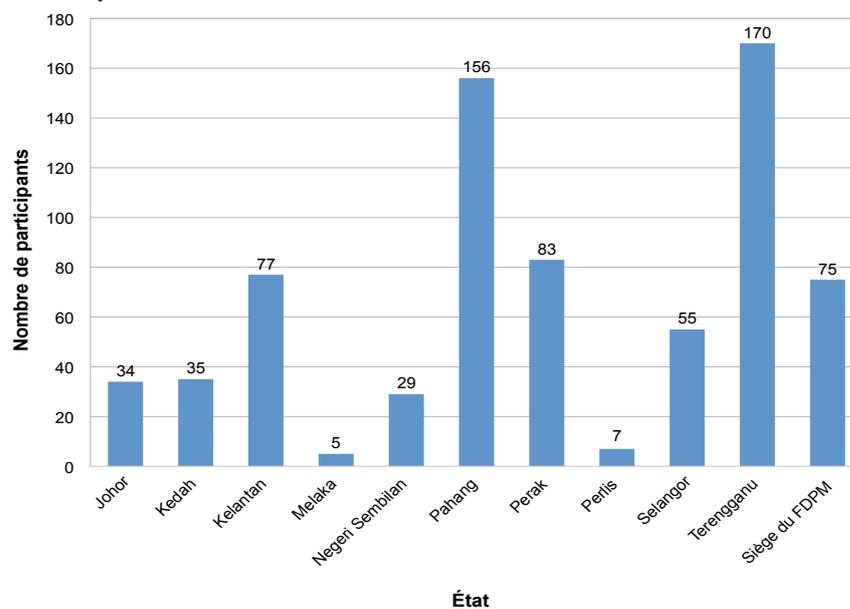


Figure 4: Nombre de participants aux sessions de formation à l'EFI destinées aux travailleurs forestiers, par État de provenance





Une coupe qui fait la différence: Un stagiaire prend part à un exercice d'abattage directionnel dans une forêt de diptérocarpacées en Malaisie péninsulaire.

Photo: A. Khalim/Département forestier de Malaisie péninsulaire

contre deux tiers âgés de 41 ans ou plus. Avec le chiffre de 121 c'est le Terengganu qui a affiché le nombre le plus élevé de participants parmi les États impliqués (figure 2).

Formation destinée aux travailleurs forestiers

La formation destinée aux travailleurs a été conçue afin d'inculquer aux participants les compétences nécessaires pour mettre en pratique l'EFI sur le terrain au quotidien. La figure 3 indique la répartition des participants par classe d'âge: pour près des deux tiers, ils étaient âgés de 31 à 50 ans. Les États du Terengganu et du Pahang étaient les mieux représentés chez les participants (figure 4).

Réalisations du projet

Au total, 151 participants aux formations ont obtenu un permis de conduite d'engins lourds à roues et 144 un permis de conduite d'engins lourds à chenilles.

Dans son exécution du projet, le FDPM a étendu son réseau en collaborant avec des acteurs clés du secteur forestier, dont l'Académie malaisienne de construction (MCA), l'Institut national de l'hygiène et de la sécurité (NISH) et le Groupe de gestion du bois du Terengganu. Ce travail en réseau offre des opportunités de collaboration ultérieure et des possibilités de formation permanente à l'EFI.

Le projet a permis de former une cohorte de formateurs dotés de l'aptitude technique à démontrer et à transférer leurs compétences en matière d'EFI. Plus de 700 travailleurs forestiers, des secteurs public et privé, ont été formés à cette méthode et le projet a aussi permis de mieux faire comprendre aux cadres d'entreprises et propriétaires les avantages qu'offre l'EFI pour leur activité.

Recommandation

D'après le retour d'expérience des participants et de leurs collègues formateurs directement impliqués dans le projet, il semble que la durée de la formation destinée aux formateurs ait été insuffisante pour faire de ces stagiaires des formateurs à l'EFI. Il est donc proposé que soit créé un programme «d'expert en la matière» permettant que des candidats sélectionnés dans les récentes formations de formateurs à l'EFI soient détachés sur le terrain pour une période appropriée afin de se doter des connaissances et compétences supplémentaires en matière d'EFI.

Conclusion

Le projet a atteint son objectif, qui consistait à renforcer les capacités humaines en EFI grâce à la formation de formateurs et de travailleurs forestiers. Cependant, aux fins de maintenir et d'améliorer les connaissances et compétences relevant de cette technique, il faudrait que les formations se poursuivent dans la durée et qu'elles soient par conséquent élargies afin de former un noyau d'experts en la matière au sein du FDPM.

Pour télécharger les publications réalisées dans le cadre de ce projet, saisir le numéro de projet [PD 722/13 Rev.1 (F)] dans l'outil de recherche de projets de l'OIBT sur: www.int/fr/project_search

L'essor du commerce des placages au Gabon

Le Gabon pourrait devenir un leader mondial des exportations de placages tropicaux

par Bernard Cassagne

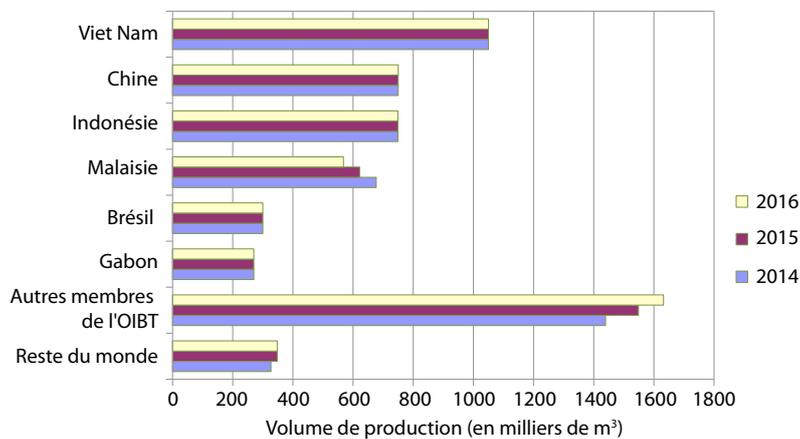
Président-directeur général du Groupe FRM
(frm@frm-france.com)



Déroutage de première classe: Des billons sont déroulés pour fabriquer des placages dans la zone économique spéciale de Nkok au Gabon. Photo: B. Cassagne/Groupe FRM

Si le Gabon est actuellement le sixième producteur mondial de placages tropicaux, il pourrait toutefois gravir les échelons. En effet, avec 270 000 m³ en 2016, il représentait 6 pour cent de la production mondiale de placages tropicaux, derrière le Viet Nam (19 pour cent), la Chine et l'Indonésie (tous deux 13 pour cent) et la Malaisie (10 pour cent) (OIBT, 2016) (figure 1).

Figure 1: Les six principaux producteurs mondiaux de placages tropicaux, 2014-2016



Source: OIBT (2016).

Quant aux exportations mondiales de placages tropicaux, en 2016 elles étaient dominées par trois pays: le Viet Nam (46 pour cent), la Malaisie (14 pour cent) et le Myanmar (13 pour cent) (OIBT, 2016), tandis que le Gabon arrivait en quatrième position, avec 6 pour cent (figure 2).

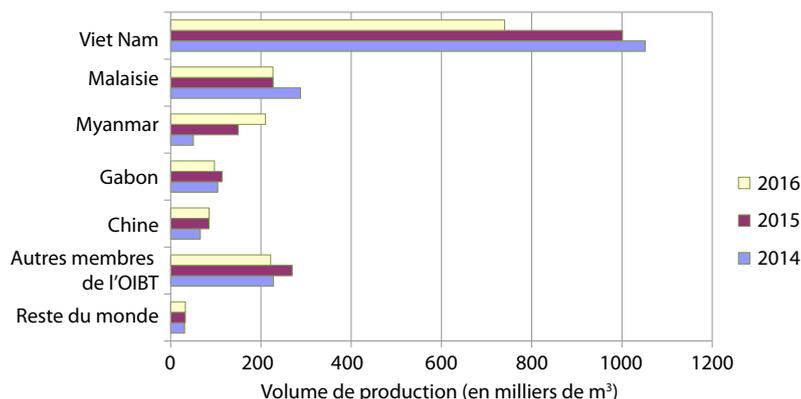
En 2016, les trois grands marchés des placages tropicaux (comprenant 44 pour cent du total des importations de ce produit) étaient la Chine, l'Inde et les États-Unis (OIBT, 2016). Le volume des importations de placages tropicaux a diminué aux États-Unis de 2014 à 2016, mais augmenté en Inde.

L'Afrique

Le tableau 1 indique la production estimative pour 2015 et 2016 de placages tropicaux et les volumes exportés à partir des principaux pays d'Afrique riches en forêts. Pour ces deux années, le Gabon arrive en tête des producteurs et des exportateurs.

Selon le Tableau de bord de l'économie du Gouvernement gabonais (TBE, 2016), cette production considérable de placages au Gabon s'explique en grande partie par l'offre relativement importante en okoumé (*Aucoumea klaineana*) dans le pays, qui est la principale essence tropicale de placage en Afrique. La production gabonaise de placages a substantiellement augmenté de 2014 à 2016 (TBE, 2016)¹, lorsque l'offre en grumes réservée à la transformation sur place a augmenté suite à l'interdiction d'exporter les grumes instaurée en 2010 et à la création de nouvelles unités de transformation (les exportations de grumes ont chuté de 57 000 m³ en 2012 à 6 000 m³ en 2016, OIBT 2016). Les exportations à destination de l'Europe (principalement la France) représentent environ 60 pour cent des placages produits en Afrique centrale, bien que les marchés asiatiques témoignent d'un intérêt croissant pour les placages d'okoumé.

Figure 2: Les cinq principaux exportateurs mondiaux de placages tropicaux, 2014-2016



Source: OIBT (2016).

¹ Les données de l'OIBT ne montrent aucune augmentation pour cette période, alors que le TBE (2016) indique une augmentation de 28 pour cent.

Tableau 1: Production et exportation de placages tropicaux dans les pays africains membres de l'OIBT et autres pays africains riches en forêts, 2015 et 2016

Pays	Production (en milliers de m ³)		Exportations (en milliers de m ³)	
	2015	2016	2015	2016
Gabon	270	270	114	97
Côte d'Ivoire	222	222	81	38
Ghana	262	262	29	21
Congo	59	70	12	11
Cameroun	29	31	28	29
Madagascar	9	31	0	3
Afrique du Sud*	14	13	4	1
Guinée équatoriale*	11	11	4	4
Zimbabwe*	5	5	2	2
République démocratique du Congo	3	3	3	3
Mozambique	2	2	0	0
Bénin	1	1	0	0
République centrafricaine	1	1	0	0
Libéria	0	0	0	0

* Pays hors OIBT.

Sources: La FAO (2016) pour la Guinée équatoriale, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe; l'OIBT (2016) pour tous les autres pays.

Tableau 2: Production estimative actuelle de grumes au Gabon

Essences adaptées à la production de placages	Volume annuel de grumes (m ³ /an)	
	Scénario «bas»	Scénario «élevé»
Okoumé (<i>Aucoumea klaineana</i>)	1 000 000	1 200 000
Ilomba (<i>Pycnanthus angolensis</i>)	290 000	360 000
Ozigo (<i>Dacryodes buettneri</i>)	260 000	330 000
Andoung, andoung le testu, andoung pellegrin (<i>Monopetalanthus</i> spp.)	120 000	150 000
Ekouné (<i>Coelocaryon preussii</i>)	120 000	140 000
Aiélé (<i>Canarium schweinfurthii</i>)	50 000	65 000
Faro grande feuille, faro petite feuille (<i>Daniellia</i> spp.)	45 000	55 000
Total	1 885 000	2 300 000

Source: Chiffres dérivés des données d'inventaire réunies par le Groupe FRM.

Tableau 3: Production estimative future de grumes au Gabon

Essences adaptées à la production de placages	Volume annuel de grumes (m ³ /an)	
	Scénario «bas»	Scénario «élevé»
Okoumé (<i>Aucoumea klaineana</i>)	1 150 000	1 500 000
Ilomba (<i>Pycnanthus angolensis</i>)	330 000	440 000
Ozigo (<i>Dacryodes buettneri</i>)	310 000	400 000
Andoung, andoung le testu, andoung pellegrin (<i>Monopetalanthus</i> spp.)	140 000	180 000
Ekouné (<i>Coelocaryon preussii</i>)	130 000	180 000
Aiélé (<i>Canarium schweinfurthii</i>)	60 000	80 000
Faro grande feuille, faro petite feuille (<i>Daniellia</i> spp.)	50 000	65 000
Total	2 170 000	2 845 000

Source: Chiffres dérivés des plans de gestion du Groupe FRM validés par le Gouvernement du Gabon.



Déroulés: Des ouvriers trient des feuilles de placage d'okoumé dans une scierie de la zone économique spéciale de Nkok au Gabon.

Photo: B. Cassagne/Groupe FRM

Production de placages au Gabon: son potentiel

Le Gabon dispose du potentiel nécessaire pour produire et exporter un volume nettement plus important de placages. Le potentiel actuel de production de placages dans la Zone économique spéciale de Nkok (ZES de Nkok)² est estimée à 300 000 m³ de grumes et à 150 000 m³ de produits finaux par an³. Lorsque les unités de production de placages qui sont en construction vont entrer en service, ce potentiel sera de 350 000 m³ (à partir de 700 000 m³ de grumes) par an dans cette ZES de Nkok.

Le Gabon produit environ 150 000 m³ de placages en dehors de la ZES de Nkok. Compte tenu de l'augmentation de la capacité industrielle que l'on y prévoit, le Gabon devrait être prochainement en mesure de produire environ 500 000 m³ de placages par an, soit près du double de sa production actuelle. Dans ce cas, le Gabon deviendrait le deuxième producteur mondial de placages, derrière le Viet Nam.

L'offre en grumes issues de forêts en gestion durable

Il faudrait environ un million de m³ de grumes pour produire 500 000 m³ de placages par an. Or, le Gabon dispose de stocks de ressources suffisants dans les principales essences à placage pour répondre à cette demande en mode durable. Cependant, des données fiables sur la production de grumes dans certaines parties du Gabon font défaut. Les scénarios «bas» et «élevé» présentés dans le tableau 2 représentent les limites supérieure et inférieure qui sont envisageables pour la production de

grumes. Quoi qu'il en soit, même dans l'hypothèse «basse» sur la base de l'offre actuelle en essences de placage, on obtient environ 1 880 000 m³ de grumes par an.

On anticipe une augmentation des prélèvements de grumes de placage au Gabon, sous l'effet combiné de la politique d'industrialisation, de l'émergence de nouveaux marchés et des réductions de coût attendues dans la logistique. Une exploitation conforme aux normes de gestion durable pourrait produire une récolte annuelle de grumes de placage proche de 3 millions de m³ (tableau 3).

Bibliographie

FAO 2016. Base de données FAOSTAT. Disponible sur: <http://faostat.fao.org>

OIBT 2016. *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2015-2016*. Yokohama, Japon.

TBE 2016. *Tableau de bord de l'économie: situation 2016, perspectives 2017-2018*. Tableau de bord de l'économie (TBE), Gouvernement du Gabon, Libreville.

² La ZES de Nkok désigne une zone économique de 1 126 hectares située à Nkok au Gabon. Située à 20 kms de la capitale Libreville, elle a été créée en 2010 suite à l'instauration d'une interdiction d'exportation de grumes dans le but, entre autres, de faciliter la transformation secondaire et tertiaire du bois.

³ Le rendement à la transformation varie entre 40 et 55 pour cent.

Un boursier de l'OIBT et ses collègues ont élaboré des courbes d'indice par site pour les plantations de teck du nord du Guatemala

par Manuel Sabino Mollinedo García¹, Miguel Ángel Herrera Machuca² et Fernando Muñoz Sáez³

¹ Doctorant et boursier de l'OIBT, Université de Cordoue, Espagne, Département du génie forestier, Campus de La Verapaz, San Pedro Claver S.J., Université Rafael Landívar (URL), Km 218.5, San Juan Chamelco, Alta Verapaz, Guatemala

(north.consultants@gmail.com)
² Département du génie forestier, Université de Cordoue, Bâtiment Leonardo da Vinci, Campus de Rabanales, 14071 Cordoue, Espagne

³ Faculté de foresterie, Université de Concepción, Victoria 631, Concepción, Chili



Le temps de l'évaluation: Feu Benedicto Gutierrez, un ancien diplômé de l'Université Rafael Landívar, inspecte un teck de 12 ans d'âge qui s'est développé sur un site de haute qualité à Chahal dans l'Alta Verapaz au Guatemala. Photo: M. Mollinedo

Notre étude avait pour objet d'évaluer la croissance et la productivité dans les jeunes plantations de teck (*Tectona grandis*) et de développer les premières courbes d'indice par site pour la région nord du Guatemala. Selon les données de l'Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques*, INAB), le Guatemala recelait en 2015 un peu plus de 33 000 hectares de plantations de teck, dont 80 pour cent sont situés dans la zone étudiée. R. Ávila (2003) et L. Vaides (2004) ont identifié les sites au Guatemala qui présentent des taux de croissance faibles, bons, moyens et excellents. R. Ávila (2003) a rapporté que 20 pour cent des sites présentaient un taux de croissance faible, et L. Vaides (2004) a indiqué que ces sites représentaient 38 pour cent du total.

Zone de l'étude

La zone étudiée couvrait les régions forestières II et VIII, selon la classification de l'INAB (figure 1), lesquels recouvrent les départements de l'Alta Verapaz et du Baja Verapaz (Région II), et celui d'El Petén (Région VIII).

La région nord présente une topographie variée, avec des plaines inondables et des terrasses alluviales situées entre 100 et 600 m au-dessus du niveau de la mer dans la Région VIII, et un relief vallonné de 200 à 1 400 m au-dessus du niveau de la mer dans la Région II (URL, 2006).

Sources d'information

Les données de l'étude proviennent d'un réseau de 248 placettes d'échantillonnage permanent créées dans les plantations de teck, en ligne avec les directives de l'INAB pour cette essence et en accord avec la méthode du programme logiciel MIRASILV (Gestion de l'information sur les arbres et la sylviculture) développé par A. Ugalde (2002) pour le Costa Rica. MIRASILV utilise des équations formulées par



Le temps de la récolte: Un ouvrier forestier abat un teck de neuf ans d'âge qui s'est développé sur un site de haute qualité à Cahabón dans l'Alta Verapaz au Guatemala. Photo: M. Mollinedo

B. Vallejos et A. Ugalde (1998) pour calculer l'indice de site à l'âge de base de dix ans, ainsi que des équations servant à calculer les variables sylvicoles indirectes et les volumes. Au Guatemala, les plantations de teck ont été plantées suivant un intervalle initial de 3 m x 3 m. La base de données (exportée dans Excel) comprend principalement des variables sylvicoles indirectes pour les plantations créées en 1998, 1999, 2000 et 2001, où des mesures annuelles ont été effectuées en 2003, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009. Les analyses statistiques et les graphiques ont été préparés au moyen du logiciel INFOTAT V12.

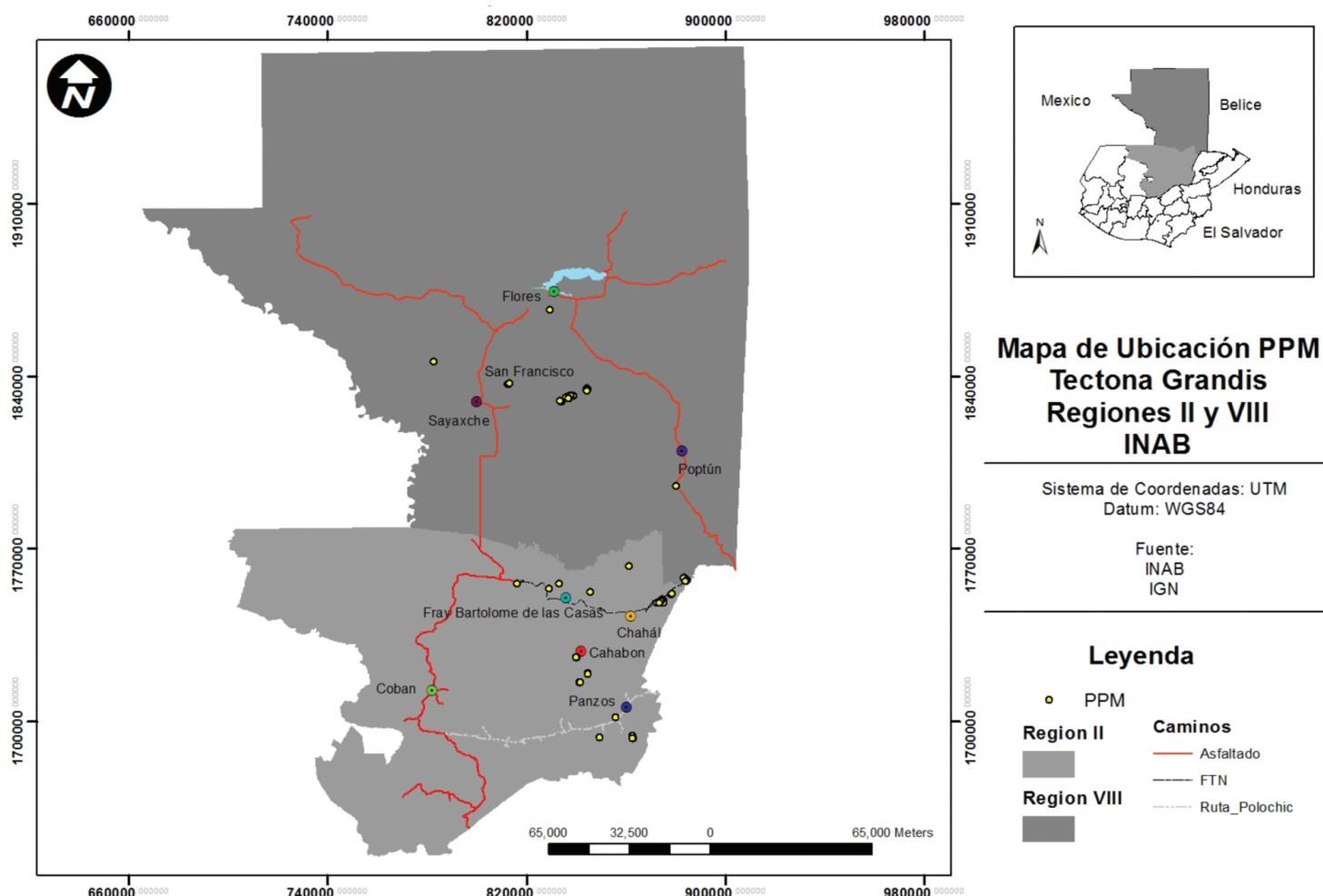
La méthodologie mise au point par W. Vásquez et A. Ugalde (1995) divise les sites en trois catégories. La catégorie «Élevé» comprend les plantations présentant un taux de croissance et un potentiel économique plus élevés que la moyenne; «Moyen» inclut les plantations créées sur des sites considérés comme bons ou moyens et qui, moyennant une gestion forestière adéquate, offriraient de bonnes possibilités d'être rentables; et «Faible» recouvre les plantations situées sur des sites en deçà de la moyenne (ou marginaux), sur lesquels il serait difficile de dégager un profit.

Résultats

Le tableau 1 présente les paramètres de base pour les trois catégories de croissance des plantations de teck, tels qu'ils ont été calculés à partir des données provenant des 248 placettes d'échantillonnage. En utilisant la méthodologie de W. Vásquez et A. Ugalde (1995), nous estimons que les sites de faible croissance représentent 16,3 pour cent de la surface totale, les sites de croissance moyenne 70,7 pour cent et les sites de croissance élevée 13,0 pour cent.

La figure 2 montre les courbes d'indice de site pour les sites de croissance élevée et faible sur la base de la hauteur

Figure 1: Localisation des régions forestières II et VIII dans le nord du Guatemala



Note: Les cercles jaunes correspondent aux placettes d'échantillonnage permanent mises en place par l'INAB.
Source: Carlos Daetz.

Tableau 1: Récapitulatif des valeurs moyennes des variables sylvoles indirectes par classe de croissance dans les plantations de teck de la région nord du Guatemala

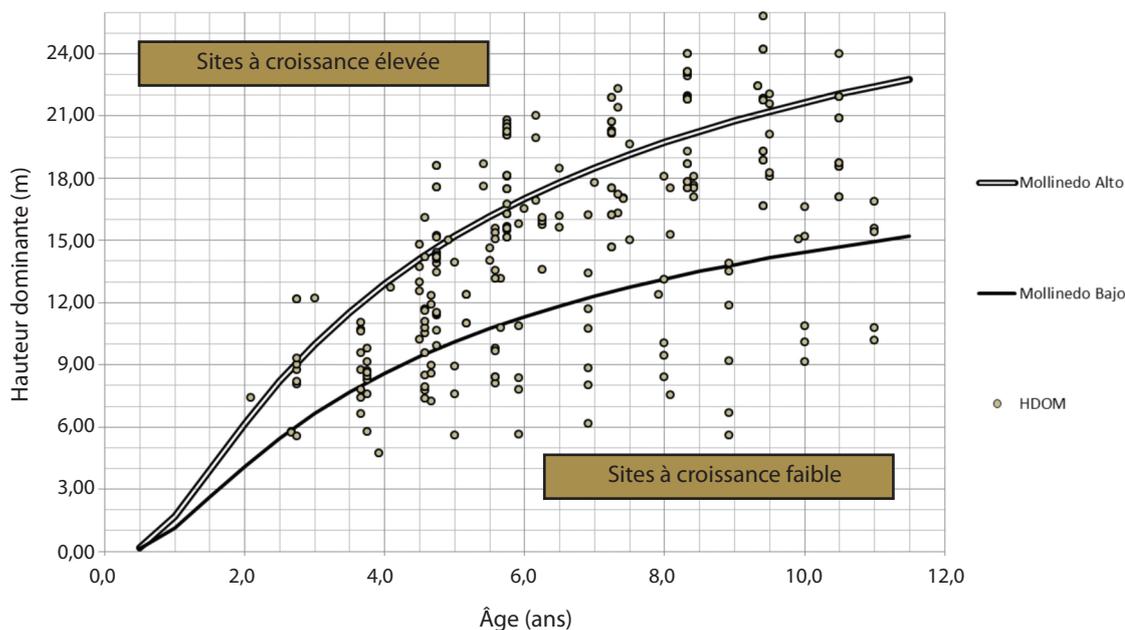
Classe de croissance	Indice de site (m)	Accroissement annuel moyen (dhp) (cm/an)	Accroissement annuel moyen (hauteur totale) (m/an)	Accroissement annuel moyen (surface terrière) (m ² /an)	Accroissement annuel moyen (volume) (m ³ /an)
Faible	12,9	1,65	1,34	0,62	2,55
Moyenne	19,1	2,23	1,98	1,55	9,89
Élevée	25,3	2,82	2,62	2,48	17,2

Source: Préparé par les auteurs d'après une analyse des données obtenues sur 248 placettes d'échantillonnage permanent que l'INAB a fournies. Toutes les valeurs indiquent des écarts statistiquement significatifs ($p = 0,005$).

Tableau 2: Récapitulatif des valeurs moyennes, par catégorie de site, de l'analyse de l'indice de site à un âge de base de dix ans, et hauteur dominante

Indice de site à l'âge de 10 ans	Hauteur dominante (m)	Catégorie de site	Qualité du site	Nombre de placettes d'échantillonnage
06,98–14,38	< 14,44	Faible	III	49
14,39–21,54	14,44–21,60	Moyen	II	126
21,55–28,94	>21,60	Élevé	I	73

Figure 2: Courbes de l'indice de site pour les plantations de teck au Guatemala



dominante des peuplements évalués. Le tableau 2 indique les valeurs correspondantes à chaque catégorie de site à l'âge de base de dix ans. Le tableau 2 peut servir à caractériser d'autres sites où les tecks plantés atteignent dix ans d'âge.

Remerciements

Nous remercions l'OIBT, les universités de Cordoue et de Conception, Estuardo Vaidez, et l'INAB pour le concours qu'ils ont apporté à ces travaux de recherche.

Un exposé complet des résultats de cette étude est disponible dans G. Mollinedo et al. (2016).

Bibliographie

Ávila, R.I. 2003. Evaluación del estado y crecimiento inicial de cuatro especies prioritarias (*Pinus maximinoi* H.E. Moore, *Pinus caribaea* Morelet, *Pinus oocarpa* Schiede y *Tectona grandis* L.f.) del programa de incentivos forestales en la región 2, en los departamentos de Alta y Baja Verapaz, Guatemala. Thèse. Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza (CATIE), Turrialba, Costa Rica.

Mollinedo G.M.S., Herrera M.M.Á. & Muñoz S.F. 2016. Caracterización del crecimiento de plantaciones jóvenes de tecka (*Tectona grandis* Linn f.) y estimación de curvas de índice de sitio, en el área septentrional de la República de Guatemala. *Madera y Bosques*, 22(2): 89-103.

Ugalde, A. 2002. Metodología para la instalación de Parcelas Permanentes de Monitoreo y manejo del programa Manejo de Información de Recursos Arbóreos y Silvícolas – MIRASILV. Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza (CATIE), Turrialba, Costa Rica.

URL 2006. *Estado del uso de la tierra y ordenamiento territorial de Guatemala*. Facultad de Ciencias Ambientales y Agrícolas, Instituto de Agricultura, Recursos Naturales y Ambiente, Universidad Rafael Landívar (URL). Guatemala.

Vaides L.E.E. 2004. Características de sitio que determinan el crecimiento y productividad de tecka (*Tectona grandis* L. f.) en plantaciones forestales de diferentes regiones en Guatemala. Mémoire de maîtrise. Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza (CATIE), Turrialba, Costa Rica.

Vallejos, B.O. & Ugalde, A.L. 1998. Índice de sitio dasométrico y ambiental para *Tectona grandis*, L.f., *Bombacopsis quinatum* (Jacq) Dugand y *Gmelina arborea* Roxb. Creciendo en Costa Rica. In: Primer Congreso Latinoamericano – El manejo Sustentable de los

Recursos Forestales: Desafío del Siglo XX. Valdivia, Chile, 22-28 novembre.

Vásquez W. & Ugalde, L. 1995. Rendimiento y calidad de sitio para *Gmelina arborea*, *Tectona grandis*, *Bombacopsis quinatum* y *Pinus caribaea* en Guanacaste Costa Rica. Technical Series No. 256. Convenio de Cooperación, Proyecto Forestal Chorotega. Proyecto Madeleña-3.

Tendances du marché

Au Viet Nam, les exportations de bois sont en plein essor, mais la filière locale n'a pas encore pleinement exploité son potentiel commercial

par Phan Thi Thu Hien

Chargé de cours à la faculté d'économie et de commerce international, Université du commerce extérieur du Viet Nam (phanhien@ftu.edu.vn)



Au cœur de la dynamique: Un atelier d'usinage du bois dans l'entreprise *Tiendat Furniture Corporation* à Quynh'n (Viet Nam).
Photo: Phan Thi Thu Hien

Le Viet Nam figure parmi les plus grands exportateurs de produits bois au monde. Cet article analyse la valeur ajoutée des exportations vietnamiennes de produits bois au niveau national sur les marchés mondiaux, sur la base du modèle de l'avantage concurrentiel de Stan Shih (la «courbe souriante»). Il s'inspire d'études que l'auteur a menées sur les sites de production des plus grandes entreprises d'export (par chiffre d'affaires) des régions nord, centre et sud du Viet Nam ainsi que d'entretiens approfondis menés avec des experts, chercheurs et responsables gouvernementaux. Il englobe également des informations et données sur le commerce du bois et produits dérivés au Viet Nam provenant de la base de données officielle sur le commerce international des marchandises du Département général des Douanes vietnamiennes.

Tour d'horizon du commerce vietnamien des bois et produits dérivés

Le Viet Nam jouit de plusieurs avantages comparatifs qui ont contribué à la croissance de ses exportations et à la performance lucrative de ses bois et produits dérivés sur les marchés mondiaux. Ces avantages sont les suivants:

- Des coûts de production nettement inférieurs à ceux de ses concurrents en raison d'une main-d'œuvre pléthorique et de la capacité à répondre aux exigences techniques industrielles de ses partenaires à l'import.
- Le Viet Nam dispose d'une importante ressource en plantations qui alimente la transformation du bois et les exportations en matériaux intrants peu onéreux.
- Le Viet Nam occupe une position géographique privilégiée au regard des marchés de la Chine, de la République de Corée, de l'Union européenne (UE) et des États-Unis. Cette position enviable se traduit par des coûts de transport relativement faibles, tant pour les intrants en matières premières que les exportations de produits bois.

- Le Viet Nam est signataire de plusieurs accords de libre-échange (ALE) qui accroissent la compétitivité des produits bois vietnamiens. C'est ainsi que, sur plusieurs grands marchés, les tarifs douaniers imposés sur les produits bois vietnamiens sont quasiment inexistantes, à la différence de produits provenant du Brésil, de la Chine ou du Myanmar. De surcroît, un certain nombre de «mégas» ALE susceptibles d'entrer en vigueur dans les années à venir, dont l'Accord global et progressif de partenariat transpacifique (CPTPP), le Partenariat économique régional global (RCEP), ou encore l'Accord de libre-échange entre l'UE et le Viet Nam, pourraient galvaniser d'autant les perspectives d'exportation des produits bois vietnamiens.

Depuis l'année 2000, l'industrie forestière et le secteur de la transformation du bois sont en plein essor au Viet Nam, comme en témoigne la forte progression constatée dans le nombre d'usines de transformation du bois, la capacité de production, la production manufacturière et la part de marché sur les marchés local et international. Les bois et produits dérivés vietnamiens ont été des produits d'exportation majeurs de 2011 à 2017, avec une croissance moyenne de 15 pour cent par an; les exportations ont plus que doublé en valeur entre 2010 et 2017, passant de 3,43 à 7,66 milliards \$EU (figure 1; Département général des Douanes vietnamiennes, 2017).

Les bois et produits dérivés qu'exporte le Viet Nam appartiennent essentiellement aux chapitres 44 (bois et articles en bois; charbon de bois) et 94 (meubles d'intérieur et d'extérieur en bois) du Système harmonisé¹, mais il exporte aussi des panneaux artificiels, panneaux de particules, panneaux de fibres de moyenne densité et granulés en grandes quantités (figure 2).

¹ Mis au point par l'Organisation mondiale des douanes, le Système harmonisé de description et de codification des marchandises, généralement appelé «Système harmonisé», désigne une nomenclature internationale des produits qui remplit plusieurs objectifs.

La courbe souriante de la valeur ajoutée

La «courbe souriante» de Stan Shih se compose de trois grands segments: l'aval (dont la fabrication), qui génère la valeur ajoutée la plus faible; l'intermédiaire (qui inclut conception, distribution, stratégie de marque et commercialisation), qui génère une valeur ajoutée plus élevée; et l'amont (incluant design, recherche et développement, et vente et service après-vente), qui génère la valeur ajoutée la plus importante (figure 3).

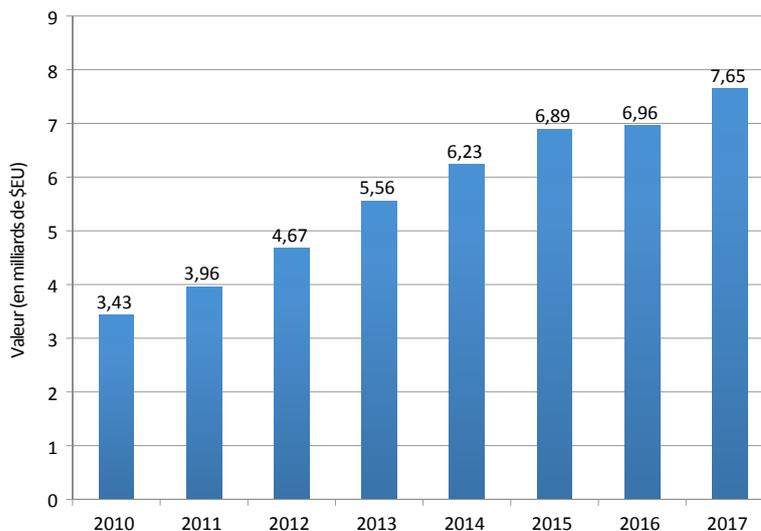
Le segment du secteur aval

Selon l'Administration forestière du Viet Nam (2016), il existait au Viet Nam plus de 4 200 entreprises dans la filière forestière en 2016, dont 75 pour cent sont spécialisées dans la fabrication; et seulement 25 pour cent axées sur des transactions exclusivement commerciales.

Les entreprises de transformation du bois. Les petites et moyennes entreprises (PME)² vietnamiennes occupent près de 90 pour cent du secteur de la transformation du bois. Elles manquent de capitaux suffisants, de technologies avancées, de lignes de production modernes et des compétences nécessaires en commerce extérieur pour être compétitives au niveau mondial; en conséquence il s'agit essentiellement de sous-traitants et de producteurs externalisés pour les exportateurs de produits bois. Les 10 pour cent restants comprennent des entreprises «d'investissement direct étranger» (IDE) (à savoir des entreprises autres que vietnamiennes ayant investi dans des installations de production au Viet Nam), qui sont responsables de plus de la moitié des exportations vietnamiennes de produits bois, et de grandes entreprises qui appartiennent entièrement à des intérêts vietnamiens. En 2016, le chiffre d'affaires des exportations vietnamiennes de bois et produits dérivés par des entreprises IDE représentait 57,4 pour cent du total des exportations de bois et produits dérivés du pays (GDVC, 2017).

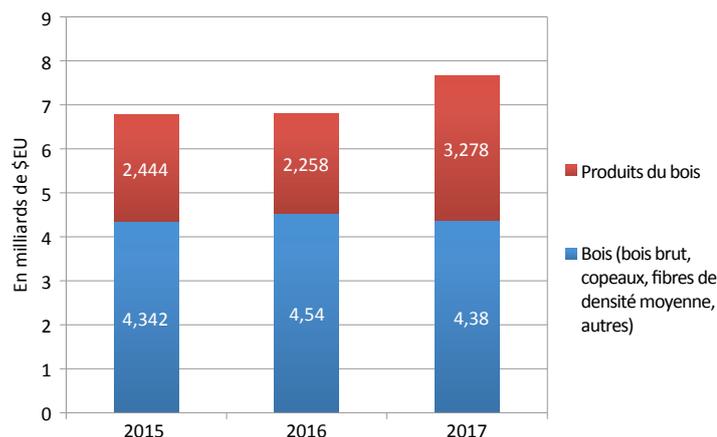
² Au Viet Nam, une PME correspond aux critères suivants: 1) avoir un effectif inférieur à 200 employés (en moyenne) cotisant à l'assurance sociale; et 2) avoir des ressources en capitaux d'un total inférieur à 100 milliards VND (4,4 millions \$EU) ou des recettes n'excédant pas 300 milliards VND (13 millions \$EU). Les PME ne comprennent pas les très petites entreprises qui emploient moins de dix personnes et dont le capital constitué est inférieur à 1 milliard VND.

Figure 1: Exportations vietnamiennes de bois et produits dérivés, par valeur, 2010-2017



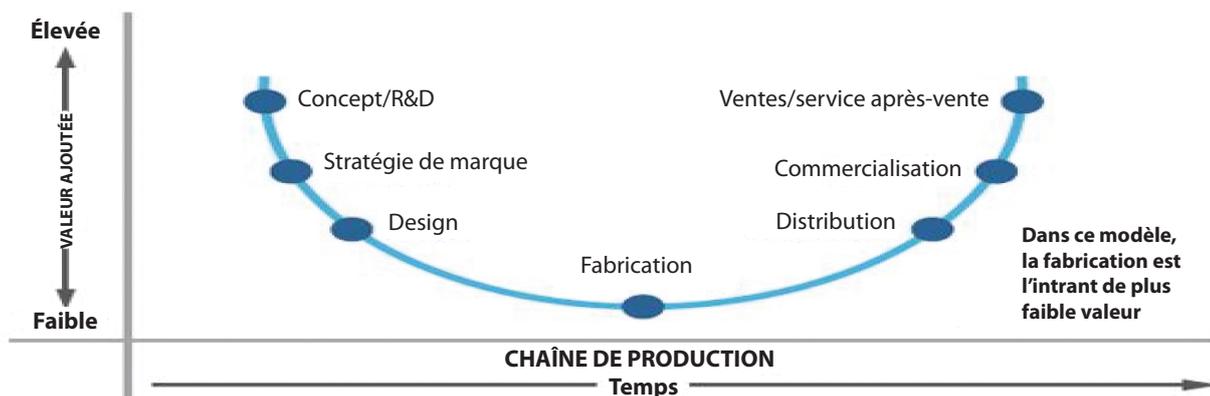
Source: Département général des Douanes vietnamiennes, 2017.

Figure 2: Exportations vietnamiennes de bois et produits dérivés, par valeur, 2015-2017



Source: Département général des Douanes vietnamiennes, 2017.

Figure 3: La courbe souriante de la valeur ajoutée



Source: S. Shih (1992).



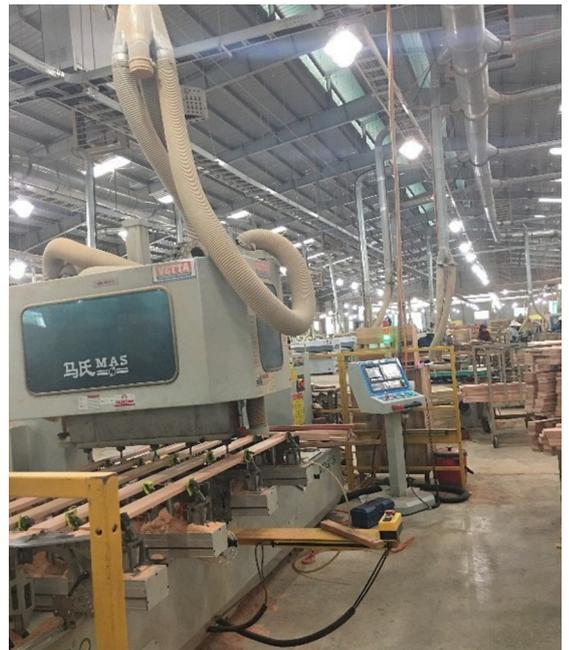
Une référence: Ces meubles de jardin en kit certifiés par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) sont prêts à être expédiés vers des marchés internationaux lucratifs. Photo: Phan Thi Thu Hien

Matières premières bois. Le Gouvernement vietnamien a banni en 2014 toute exploitation dans les forêts naturelles nationales. En conséquence, les matériaux bois d'origine légale proviennent essentiellement du domaine de plantations du pays.

Cette ressource couvre environ 3,2 millions d'hectares, moyennant un potentiel de récolte en bois de 60 millions de m³ par an. Aujourd'hui, le volume annuel prélevé avoisine 5 millions de m³ de bois, pour l'essentiel de l'acacia, du pin à deux feuilles et de l'eucalyptus. Le gros problème est que toutes les plantations ne sont pas très productives et que la récolte intervient souvent entre 6 et 10 ans d'âge, à un stade où la taille et la qualité du bois ne sont pas suffisantes pour satisfaire aux exigences ou être conformes aux normes internationales telles que la Règle n° 995/2010 de l'Union européenne (UE) ou celle du Conseil de bonne gestion forestière (FSC) ou du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).

Aujourd'hui, les bois importés constituent entre 35 et 40 pour cent de la totalité des intrants de la filière bois vietnamienne, en provenance essentiellement du Cambodge, de Chine, de Malaisie, de Thaïlande et des États-Unis. Le chiffre d'importation de ce bois représente près de 30 pour cent du chiffre d'affaires total des exportations vietnamiennes de produits finaux. Selon l'Association vietnamienne des bois et produits dérivés (VIFORES), la consommation de bois brut au Viet Nam était proche de 33 millions de m³ en 2017, générant un chiffre d'affaires de près de 8 milliards \$EU à l'export. La consommation de bois devrait se hisser à 40 millions de m³ d'ici à 2020 pour un chiffre d'affaires de 10 milliards \$EU à l'export (VIFORES, 2016).

La main-d'œuvre dans la production de bois. La filière vietnamienne du bois dispose d'un gisement abondant de main-d'œuvre qui est moins coûteuse que dans les pays voisins. Les travailleurs vietnamiens sont flexibles et animés d'un sens aigu de l'éthique, ce qui rend le développement d'une activité enthousiasmant et rétributeur. Toutefois, la main-d'œuvre souffre de plusieurs problèmes, notamment le niveau généralement peu élevé de qualification. Le secteur de la transformation du bois dispose de plus de 300 000 ouvriers, dont 10 pour cent seulement de la force de travail permanente ont atteint le niveau d'éducation de l'école primaire. On estime que 35 à 40 pour cent de la main-d'œuvre sont recrutés de manière saisonnière pour effectuer des travaux manuels; le reliquat ayant suivi une formation



Les ateliers: Des machines de fabrication sur une ligne de production dans l'entreprise *Tiendat Furniture Corporation* à Quynhon au Viet Nam. Photo: Phan Thi Thu Hien

spécifique en transformation du bois (Administration forestière du Viet Nam, 2016).

Améliorations technologiques. Malgré l'amélioration continue des technologies afin de pouvoir répondre aux exigences des consommateurs, nombreuses sont les entreprises vietnamiennes, notamment les PME, qui continuent d'utiliser du matériel de production obsolète, en grande partie importé de Chine ou de la Province chinoise de Taïwan, ou encore acheté d'occasion à des entreprises plus développées. Une telle approche pourrait faire du Viet Nam une «déchetterie technologique», ce qui va à l'encontre des principes du développement durable; et un équipement de qualité inférieure peut engendrer une pollution excessive et créer des conditions de travail dangereuses pour les travailleurs.

Néanmoins, il y a des signes positifs d'un accroissement des investissements dans la filière bois vietnamienne qui ont pour dessein d'augmenter la productivité. Par exemple, les entreprises qui investissent dans de meilleures technologies de séchage et la fabrication de panneaux composites.

Le segment du secteur intermédiaire

Sur les quatre éléments du segment intermédiaire de la chaîne de valeur ajoutée, le **design** est probablement l'atout majeur de la filière vietnamienne. Au fil des ans, les produits bois «Fabriqués au Viet Nam» ont gagné la confiance des clients étrangers, notamment en raison de leur design et de leurs prix compétitifs. C'est là le fruit d'améliorations quotidiennes et de la recherche-développement dans le design des produits de la part des entreprises vietnamiennes, en particulier chez les exportateurs de produits industriels sur les marchés internationaux.

En revanche, la **stratégie de marque** constitue un problème sensible dans les exportations de bois et produits dérivés. Cela s'explique en partie par la petite à moyenne échelle des entreprises vietnamiennes de produits bois, dont les capacités technologiques ne sont que moyennes, ce qui limite

le potentiel de stratégie de marque aux queues de peloton des chaînes de valeur internationale, avec pour résultat final que la «griffe» Viet Nam pèse peu de poids.

En raison de l'incapacité à commercialiser des produits bois auprès de clients et utilisateurs finaux sur les marchés d'importation, les entreprises vietnamiennes de produits bois ont rarement un avantage concurrentiel en termes de **commercialisation** et de **distribution** au niveau des chaînes d'approvisionnement internationales. En conséquence, la plupart des petites et moyennes entreprises de la filière vietnamienne du bois sont contraintes de vendre leurs produits par le biais d'intermédiaires de la Province chinoise de Taïwan, de Chine (Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong) et d'Europe du Nord.

Au nombre des insuffisances dans la capacité de promotion, on citera également:

- La plupart des publications commerciales sont publiées uniquement en anglais, ce qui complique les choses lorsque l'on cible des marchés comme le Portugal ou l'Espagne.
- Le pourcentage d'entreprises disposant de leur propre site web est modeste, quand bien même il s'agit pour les clients étrangers du moyen le plus simple d'obtenir des informations sur les entreprises.
- Les entreprises vietnamiennes de bois n'ont pas encore réussi à exploiter le conditionnement pour doper l'image et la stratégie de marque de leurs produits aux yeux des clients étrangers.

De manière générale, du fait qu'ils n'interviennent pas dans les étapes de la commercialisation et de la distribution des chaînes de valorisation du bois, et qu'ils n'ont pas de «contact» avec les consommateurs et les utilisateurs finaux dans les pays de destination des importations, les fabricants et exportateurs vietnamiens de bois n'obtiennent que des prix faibles pour leurs produits du bois en termes de pourcentage des prix de détail finaux pratiqués sur les marchés d'importation.

Le segment du secteur amont

Les fabricants vietnamiens de la filière bois consacrent des investissements minimes à la recherche-développement. La Chambre vietnamienne de commerce et de l'industrie a rapporté que près de 300 entreprises de la filière de la transformation du bois, essentiellement à Ho Chi Minh Ville, Dong Nai, Binh Duong et Ba Ria-Vung Tau, recrutent des spécialistes étrangers pour travailler intensivement sur le design des produits et que 69 pour cent des entreprises de la filière bois investissent dans la recherche-développement sur de nouveaux produits (To Xuan Phuc *et al.*, 2015). Bien que la part des budgets des entreprises allouée à la recherche-développement reste modeste et que l'on constate un déficit généralisé sur le plan des capacités de recherche (par ex., les technologies de l'information et les outils mathématiques et statistiques), la volonté d'investir dans ce domaine est un signe de l'orientation que l'on veut impulser à l'activité (To Xuan Phuc *et al.*, 2015).

Les exportateurs vietnamiens de produits bois ne sont pas en mesure d'assurer un service après-vente. Sachant que les entreprises vietnamiennes de produits bois interviennent uniquement aux étapes de la transformation

et de la fabrication, elles n'ont pas la capacité de vendre leurs produits finaux directement aux consommateurs et ainsi de tirer une valeur ajoutée du service après-vente. Néanmoins, de nombreuses entreprises vietnamiennes de produits bois garantissent effectivement leurs produits d'export dans les contrats de vente et coopèrent avec leurs partenaires étrangers pour résoudre des questions relevant de la qualité pour les clients.

Conclusion

Les exportations vietnamiennes de bois et produits dérivés jouissent d'un fort avantage concurrentiel dans le segment intermédiaire (production) de la chaîne de production et le segment en aval (design). Le Viet Nam est le 15^e exportateur mondial de bois et le chiffre total de ses exportations est en constante augmentation, mais le secteur n'a pas encore pleinement tiré parti de son potentiel de création de valeur ajoutée. Le grand défi consiste maintenant pour la filière et le gouvernement à transformer un produit dont le chiffre d'exportation se compte en milliards de dollars en un produit à valeur **ajoutée** valant des milliards de dollars.

Bibliographie

General Department of Viet Nam Customs 2017. *Customs handbook in international merchandise trade statistics of Viet Nam*. Hanoï.

Nguyen Ton Quyen 2016. Assessment on training requirements about human resource in the Vietnam forestry production industry from perspective of international business and integration. Article présenté lors de la *Conference on Work Opportunity and Trends in the Vietnamese Forestry Industry*. Université de foresterie, Hanoï.

Shih, S. 1992. *Empowering technology: making your life easier*. Acer's Report. New Taipei, Province chinoise de Taïwan.

To Xuan Phuc, Tran Le Huy, Cao Thi Cam, Nguyen Ton Quyen and Huynh Van Hanh 2015. Trade in wood and wood products between Vietnam and the EU in 2012–2014. Article présenté lors de la *Conference on EU-Vietnam Trade in Timber*. Décembre 2015, Hanoï.

To Xuan Phuc, Tran Le Huy, Cao Thi Cam, Nguyen Ton Quyen and Huynh Van Hanh 2017. Viet Nam's trade in wood and wood products in 2016 and first 8 months of 2017. Article présenté lors de la *Conference on Vietnam's Exports and Imports of Wood and Wood Products by 2017 and New Market Trends*. Septembre 2017, Hanoï.

Viet Nam Administration of Forestry 2016. Reports on wood and wood products exports and imports, advantages, difficulties and recommendations on sustainable development in 2016 and upcoming years. Article présenté lors de la *Conference on Vietnam's Wood Processing Industry: Opportunity and Challenge*. Hanoï.

VIFORES 2016. *Thực trạng sử dụng nguyên liệu trong Chế biến Gỗ*. Hanoï.

Quoi de neuf sous les tropiques?

Préparé par
Ken Sato

Améliorer l'auto-gouvernance chez les communautés forestières indonésiennes

La foresterie communautaire est en plein essor en Indonésie, où les petits agriculteurs alimentent une part croissante de l'offre en bois. Si la sylviculture leur offre la possibilité d'augmenter sensiblement leurs revenus, les procédures bureaucratiques peuvent toutefois être pour eux obstacle majeur. À cet égard, le Gouvernement de l'Indonésie, avec le concours du projet de l'OIBT TFL-PD 033/13 Rev.2 (M), a simplifié les formalités afin de faciliter les choses pour les petits propriétaires qui récoltent, transportent et vendent leur bois en toute légalité, ce qui aide à doper la filière forestière et à accroître les avantages qu'en tirent les collectivités locales et l'environnement. Suite à ce projet, l'administration et la gouvernance relatives au bois au niveau local se sont ainsi améliorées dans huit provinces indonésiennes: Sulawesi centre, Kalimantan oriental, Jambi, Java, Lampung, Sumatra nord, Nusa Tenggara et Sumatra ouest.

Pour en savoir plus, on pourra visionner cette vidéo: www.youtube.com/watch?v=QNV8TfNUHao&feature=youtu.be

La Déclaration de New York lance le forum de la communauté de pratique

La Plateforme mondiale de la Déclaration de New York sur les forêts a lancé une «communauté de pratique» en ligne pour aider à réaliser les dix objectifs de cette Déclaration. Le forum de la communauté de pratique, accessible en sept langues, aidera les usagers à identifier les défis, partager les meilleures pratiques et à se maintenir informés. Pour y participer, il est possible de s'inscrire sur: <https://nydfglobalplatform.org/register>

L'OIBT renforce sa coopération avec l'INBAR

L'OIBT et le Réseau international du bambou et du rotin (INBAR) ont convenu, d'une part, d'intensifier leur collaboration en matière de gestion, d'utilisation et de commerce des ressources tropicales en bambou et en rotin et, d'autre part, de favoriser la coopération Sud-Sud. Gerhard Dieterle, le Directeur exécutif de l'OIBT, et

Hans Friederich, le Directeur général de l'INBAR, ont signé à cet effet un protocole d'accord en juin dernier à Pékin (Chine). Ce protocole d'accord offre un cadre pour mettre en œuvre de manière conjointe des activités et projets visant à assurer la conservation, la gestion, l'utilisation et le commerce durables du bambou et du rotin d'origine tropicale au sein des pays membres des deux organisations. Ces travaux devraient couvrir toute une série d'aspects se rapportant à la gestion durable du bambou et aux ressources en bambou des forêts tropicales.

Pour en savoir plus: www.itto.int/fr/news_releases/id=5613

Une alternative à la conservation de type «forteresse»

Un récent rapport de Victoria Tauli-Corpus (La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des populations autochtones) et de ses deux co-auteurs présente des faits montrant que, au cours des 14 dernières années, la reconnaissance des droits humains ne s'est améliorée que de manière marginale pour des millions d'autochtones et d'habitants riverains vivant dans des aires protégées ou à proximité, y compris dans des forêts tropicales. Ce, malgré l'engagement pris par les gouvernements et les organisations de conservation, et des «preuves irréfutables» du rôle favorable et rentable que ceux-ci jouent dans la conservation. Les auteurs proposent quatre mesures visant à abandonner la conservation centralisée des aires protégées au profit de démarches qui «incarnent la réconciliation, le respect et la collaboration entre populations locales et sociétés nationales». Ces quatre mesures sont: 1) créer un mécanisme de suivi de la conservation et des griefs qui soit indépendant, transparent et global; 2) créer des mécanismes nationaux de reddition de comptes et de compensation pour les mesures de conservation; 3) assurer que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones soit le pivot de toutes les mesures prises en matière de conservation de la biodiversité et de changement climatique; et 4) renforcer et promouvoir les approches et modèles de conservation reposant sur les droits.

Pour en savoir plus: https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/2018/06/Cornered-by-PAs-Brief_RRI_June-2018.pdf

L'huile de palme «sans déforestation»: pas si simple

Science Daily évoque une étude publiée dans la revue *Global Environmental Change* qui examine quelques-uns des défis auxquels sont confrontés les firmes, s'agissant de garantir que leurs produits contenant de l'huile de palme labellisés «Sans déforestation» ont effectivement été fabriqués sans déboiser. Selon cette étude, les principaux obstacles pour y parvenir sont l'extrême complexité des chaînes d'approvisionnement, un appui insuffisant des gouvernements, une absence de consensus sur ce qui relève du domaine de la déforestation, auxquels s'ajoute le fait que les marchés grandissants de la Chine et de l'Inde préfèrent les produits à bas coût à ceux fabriqués en mode durable.

Pour en savoir plus: www.sciencedaily.com/releases/2018/05/180525123209.htm

Nécrologie: Satoshi Akahori

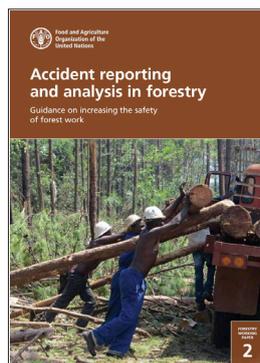
C'est avec un immense regret que l'OIBT fait part de la soudaine disparition de M. Satoshi Akahori, Directeur adjoint de la gestion forestière, intervenue dans son pays natal, au Japon, le 24 juin 2018 à l'âge de 55 ans. Satoshi, ainsi qu'il préférerait qu'on le nomme, avait rejoint l'Organisation le 1^{er} avril



dernier, après une longue carrière réussie à l'Agence japonaise de la foresterie, au sein de laquelle il avait occupé plusieurs postes, dont celui de Directeur général de l'Institut de formation forestière; Directeur de la Division de l'exploitation et de la conservation des forêts; et Directeur de la coopération internationale forestière. Il avait aussi travaillé sur des dossiers forestiers au niveau international avant d'être affecté à l'OIBT, y compris un détachement à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de 1990 à 1992.

Bien qu'il n'ait été en fonction que quelques mois à l'OIBT, Satoshi a apporté sa précieuse expertise au Secrétariat concernant divers aspects relevant notamment de la gestion durable des forêts, de la gouvernance des forêts, de la légalité des bois et de la coopération internationale. Tous ceux qui l'ont côtoyé garderont aussi le souvenir de sa personnalité rayonnante, de son excellent sens de l'humour et de sa serviabilité envers à quiconque croisait son chemin. Son absence sera durement ressentie par sa famille, ses collègues du Secrétariat de l'OIBT, l'Agence forestière japonaise ainsi que par tous ceux qui l'ont rencontré.

Préparé par
Ken Sato

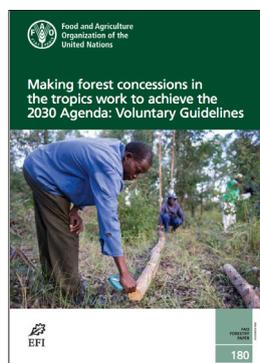


Garland, J.J. 2018. Accident reporting and analysis in forestry: guidance on increasing the safety of forest work. Forestry Working Paper No. 2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

ISBN 978-92-5-130503-4
Disponible en anglais sur: www.fao.org/3/i9180en/i9180EN.pdf

Un accident constitue un événement imprévu qui peut être mortel ou entraîner des

dommages ou des perturbations pour les personnes, biens et systèmes d'exploitation. Les accidents sont la conséquence de dangers et de l'exposition à ceux-ci. Ces dangers peuvent résulter de conditions périlleuses ou d'un comportement à risques, ou une combinaison des deux. Ce rapport se penche sur les accidents et maladies liés à la forêt, se livre à des comparaisons d'un pays à l'autre, examine l'emploi de formulaires de constat d'accident et fournit des formulaires types. Il présente des exemples d'améliorations réussies en matière d'hygiène et de sécurité qui ont été mises en place à la suite de rapports d'accident et de l'analyse de leurs causes, et examine diverses approches juridiques et réglementaires destinées à améliorer la sécurité et l'hygiène au travail. Le public visé par ce rapport comprend décideurs, organisations de producteurs, syndicats et entreprises forestières, l'objectif étant d'apporter un appui et des connaissances vitales aux organisations qui veulent améliorer la sécurité et l'hygiène dans la profession forestière. Le rapport concerne la gestion des accidents dans la foresterie professionnelle et industrielle, mais plusieurs de ses constatations et processus s'appliquent à d'autres de ses formes, dont la foresterie et l'agroforesterie de petite échelle.



Tegegne, Y.T., Van Brusselen, J., Cramm, M., Linhares-Juvenal, T., Pacheco, P., Sabogal, C. & Tuomasjukka, D. 2018. Making forest concessions in the tropics work to achieve the 2030 Agenda: voluntary guidelines. FAO Forestry Paper No. 180. FAO, Rome.

ISBN: 978-92-5-130547-8
Disponible en anglais sur: www.fao.org/3/i9487EN/i9487en.pdf

Ce rapport apporte des orientations sur la manière de faire des concessions des instruments efficaces pour réaliser la gestion durable des forêts et mettre en place des sources fiables de produits forestiers tropicaux récoltés en mode durable. Cette publication, qui est le fruit d'une collaboration entre la FAO et l'Institut européen des forêts, a été élaborée sous la supervision de l'Initiative en faveur des concessions forestières à laquelle participent la FAO, le Centre de la recherche forestière internationale (CIFOR), la Recherche française agricole pour le développement, l'OIBT, la Banque mondiale et le Service forestier brésilien. Plus de 300 représentants de gouvernements, du secteur privé, de la société civile et de communautés locales d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Amérique latine-Caraïbes ont été consultés à propos de ces lignes directrices, qui seront utilisées dans l'examen et la mise en œuvre des régimes régissant les concessions.

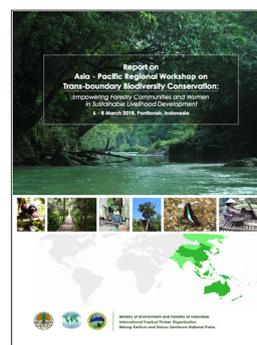


Macqueen, D. & Bolin, A., eds. 2018. Forest business incubation: towards sustainable forest and farm producer organisation (FFPO) businesses that ensure climate resilient landscapes. FAO, Rome et International Institute for Environment and Development, Londres.

ISBN: 978-967-5880-06-3
Disponible en anglais sur: <http://pubs.iied.org/pdfs/13595IIED.pdf>

Cette publication montre comment

surmonter les défis que représente l'incubation pour une activité commerciale au sein d'un paysage forestier isolé. Ces défis peuvent être une faible densité d'entrepreneurs qualifiés, les coûts élevés de logistique, le peu d'infrastructures disponibles, l'éloignement des marchés et la rareté des tuteurs d'entreprise compétents. Ce rapport inclut une introduction au modèle de prestation d'un service d'incubation d'entreprises forestières; des études de cas détaillées sur les efforts menés pour fournir des services d'incubation d'entreprise au sein d'un paysage forestier; une analyse des données présentées dans ces études de cas; et des observations et conclusions sur la meilleure manière de développer l'incubation d'entreprises forestières au service des forêts et des populations.



Report on Asia-Pacific regional workshop on trans-boundary biodiversity conservation: empowering forestry communities and women in sustainable livelihood development. OIBT, Yokohama, Japon.

Disponible en anglais sur: www.itto.int/files/itto_project_db_input/3057/Technical/TBCA-PontianakReport-ver2%20-%2020210518%20-%20COMBINE.pdf

Cette publication est une réalisation d'un atelier régional sur les aires de conservation transfrontière dans la région Asie-Pacifique organisé par le Ministère indonésien de l'environnement et de la Foresterie en coopération avec l'OIBT, auquel ont participé des parties prenantes primaires.

Intitulé «Atelier régional Asie-Pacifique sur la conservation transfrontalière de la biodiversité: Autonomiser les communautés forestières et les femmes en matière de développement de moyens d'existence pérennes», il s'est tenu à Pontianak (Indonésie) du 6 au 8 mars dernier au titre d'une activité du projet de l'OIBT PD 617/11 Rev.4 (F). Les participants ont pu y partager les enseignements dégagés de la mise en œuvre de projets que mène l'OIBT en matière de conservation transfrontière, y compris les incidences de la gestion d'aires de conservation transfrontière dans la région Asie-Pacifique, et les contraintes afférentes.

Réunions de l'OIBT

17-21 septembre 2018

Programme de la CITES sur les espèces arborescentes: Réunion régionale pour l'Amérique centrale et les Caraïbes

Buenos Aires (Argentine)

Rens.: johnson@itto.int; milena.schmidt@un.org

Cette réunion régionale, qui réunira les représentants des Parties participantes au Programme CITES sur les arbres, permettra de partager les expériences menées en matière de gestion des espèces arborescentes inscrites aux annexes de la CITES et de débattre, entre autres questions, du paragraphe f) de la Décision 16.162 (Rev. CdP-17) de la CITES qui porte sur *Bulnesia sarmientoi* et *Aniba rosaeodora*.

5-9 novembre 2018

54^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Yokohama (Japon)

Rens.: www.itto.int

2-7 décembre 2018

55^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

Lomé (Togo)

Rens.: www.itto.int

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit une fois par an pour discuter de questions liées au commerce légal des bois tropicaux et à la gestion durable des forêts tropicales. Les sessions du Conseil sont ouvertes aux délégués officiels et aux observateurs accrédités.

17-21 septembre 2018

Gérer les plantations d'eucalyptus dans le contexte des mutations de l'environnement mondial

Montpellier (France)

Rens.: <https://eucalyptus2018.cirad.fr>

19-20 septembre 2018

Table ronde sur un accord juridiquement contraignant relatif aux forêts en Europe

Bratislava (République slovaque)

Rens.: <http://foresteurope.org/event/13675>

24-27 septembre 2018

Les politiques et la politique relatives aux forêts africaines

Yaoundé (Cameroun)

Rens.: http://pfbcc-cbfp.org/events_en/events/forest-related-politics.html

25-28 septembre 2018

Nouveaux horizons de la prévision en matière de forêts 2018

Stellenbosch (Afrique du Sud)

Rens.: <http://conferences.sun.ac.za/ff2018/NFFF2018>

1^{er}-5 octobre 2018

70^e réunion du Comité permanent de la CITES

Sochi (Fédération russe)

Rens.: www.cites.org/eng/news/calendar.php

1^{er}-5 octobre 2018

Une gestion évolutive pour des paysages forestiers en mutation

Posadas (Argentine)

Rens.: <https://iufro2018posadas.com>

11-13 octobre 2018

Expo Forestal 2018 + Biodiversidad+Tecnología+Productividad

Guadalajara (Mexique)

Rens.: www.expoforestal.gob.mx/portal

21-29 octobre 2018

13^e réunion de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides

Dubaï (Émirats arabes unis)

Rens.: www.ramsar.org/event/13th-meeting-of-the-conference-of-the-parties

23-27 octobre 2018

4^e Congrès international sur les forêts plantées

Pékin (Chine)

Rens.: <http://icpf2018.com>

25 octobre 2018

Conférence annuelle européenne de la STTC: Exploiter les données pour développer les parts de marché

Paris (France)

Rens.: www.europeansttc.com/25-october-2018-conference-sustainably-sourced-tropical-timber

5-9 novembre 2018

À l'ère d'un monde durable: Tradition et innovation pour les sciences et technologies du bois

Nagoya (Japon)

Rens.: www.swst.org/wp/meeting/2018-swstjwrs-international-convention

5-9 novembre 2018

5^e Conférence internationale sur les forêts et l'eau dans un environnement en mutation

Valdivia (Chili)

Rens.: <http://forestsandwater2018.cl>

5-9 novembre 2018

76^e session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE-ONU

Vancouver (Canada)

Rens.: www.unece.org/index.php?id=47708

7-8 novembre 2018

8^e Conférence «Biomasse productrice d'énergie Europe» (EBP)

Stockholm (Suède)

Rens.: www.wplgroup.com/acj/event/european-biomass-to-power

17-29 novembre 2018

14^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

Sharm-El-Sheik (Égypte)

Rens.: www.cbd.int/conferences/2018

28 novembre-1^{er} décembre 2018

1^{er} Forum mondial sur les forêts urbaines

Mantova (Italie)

Rens.: www.wfuf2018.com

29-31 novembre 2018

14^e Colloque des pays du Pacifique sur les biocomposites

Makassar (Indonésie)

Rens.: <http://biocomp2018.id>

3-14 décembre 2018

24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Katowice (Pologne)

Rens.: <http://cop24.gov.pl>

8-11 mai 2019

Conférence mondiale sur les «forêts et la santé publique»

Athènes (Grèce)

Rens.: <https://fph2019.org>

20-23 mai 2019

Un siècle d'inventaires forestiers nationaux: Informer les décisions passées, présentes et futures

Oslo (Norvège)

Rens.: <https://nibio.pameldingssystem.no/nfi100years>

23 mai-3 juin 2019

18^e Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées

Colombo (Sri Lanka)

Rens.: www.cites.org

24-27 septembre 2019

21^e Colloque international sur les essais non destructeurs et l'évaluation du bois

Fribourg (Allemagne)

Rens.: www.iufro.org/science/divisions/division-5/50000/50100/50109/activities

29 septembre-5 octobre 2019

XXV^e Congrès mondial de l'IUFRO

Curitiba (Brésil)

Rens.: www.iufro2019.com

11-19 juin 2020

Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020

Marseille (France)

Rens.: Goska.Bonnaveira@iucn.org

Autres réunions

14-18 août 2018

11^e Congrès mondial sur le bambou

Xalapa (Mexique)

Rens.: <http://worldbambocongress.org>

20-23 août 2018

Conférence mondiale 2018 sur l'ingénierie du bois

Séoul (République de Corée)

Rens.: <http://wcte2018.kr/home>

29-30 août 2018

Lutte incendie aérienne Asie-Pacifique (Australie)

Rens.: www.aerial-firefighting-asia-pacific.com

29 août-1^{er} septembre

Salon international du bois 2018

Klagenfurt (Autriche)

Rens.: www.kaerntnermessen.at/en/fairs/international-wood-fair.html

4-6 septembre 2018

12^e Congrès mondial sur les biocombustibles et les bioénergies

Zürich (Suisse)

Rens.: <https://biofuels-bioenergy.conferenceseries.com/europe>

4-9 septembre 2018

Conférence de Bangkok sur le changement climatique

Bangkok (Thaïlande)

Rens.: <https://unfccc.int/process-and-meetings/conferences/bangkok-climate-change-conference-september-2018>

17-19 septembre 2018

Conférence sur les ressources en fibres ligneuses et leur commerce

Durban (Afrique du Sud)

Rens.: <https://events.risiinfo.com/wood-fiber>

17-19 septembre 2018

Gestion des paysages: Des données à la décision

Prague (République tchèque)

Rens.: www.praguelandman2018.org

